



2020

DIRECTION  
DE LA  
TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE

# RAPPORT SUR LA SITUATION DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND PARIS SUD SEINE-ESSONNE- SENART EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE



# SOMMAIRE

PREAMBULE.....	5
LA STRATEGIE DE TRANSITION ECOLOGIQUE : PCAET / CTE / CIT'ERGIE.....	6
INDICATEURS CIT'ERGIE.....	7

## LES ACTIONS ET POLITIQUES PUBLIQUES EN FAVEUR DE LA TRANSITION ENERGETIQUE

LE PARTENARIAT AVEC LE WWF FRANCE .....	9
LA MOBILISATION TERRITORIALE AUTOUR DU PCAET DE GRAND PARIS SUD .....	10
LE DEFI DES FAMILLES A ENERGIE POSITIVE DE GRAND PARIS SUD.....	11
LE CONCOURS MAISON ECONOMOME DE GRAND PARIS SUD.....	12
L'ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS PAR L'AGENCE LOCALE DE L'ENERGIE ET DU CLIMAT SUD PARISIENNE .....	13
LA STRATEGIE EN MATIERE DE CHAUFFAGE URBAIN .....	14
GRAND PARIS SUD : TERRITOIRE PRODUCTEUR D'ENERGIES RENOUVELABLES ET DE RECUPERATION (ENR&R).....	15

## LES ACTIONS ET POLITIQUES PUBLIQUES EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITE ET L'AGRICULTURE

VERS UNE STRATEGIE TERRITORIALE DE LA BIODIVERSITE .....	17
AMENAGEMENT ET PRESERVATION DES ESPACES NATURELS DONT LE CIRQUE DE L'ESSONNE.....	18
ACCOMPAGNEMENT AU DEVELOPPEMENT D'UNE AGRICULTURE DE PROXIMITE.....	19
L'AGRICULTURE DANS LES PROJETS DE RENOUVELLEMENT URBAIN .....	20
LANCEMENT DE LA STRATEGIE AGRICOLE ET ALIMENTAIRE TERRITORIALE DE GRAND PARIS SUD .....	21
LANCEMENT DU 1 <sup>ER</sup> DEFI DES FAMILLES A ALIMENTATION POSITIVE (FAAP) .....	22

## LES ACTIONS ET POLITIQUES PUBLIQUES EN MATIERE D'AMENAGEMENT, DE MOBILITE, DE LOGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

L'ELABORATION DU SCOT DE GRAND PARIS SUD.....	24
LE DEVELOPPEMENT DURABLE AU SEIN DES PROJETS D'AMENAGEMENT URBAIN.....	25
ETUDE STRATEGIQUE DE VALORISATION DE LA SEINE ET DE SES BERGES : VERS UN PARC NATUREL URBAIN (PNU) .....	26
LA STRATEGIE CYCLABLE DE GRAND PARIS SUD.....	27
LES DEMARCHES TERRITORIALES EN FAVEUR DES MOBILITES DURABLES.....	28
DES PROJETS POUR LE DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS EN COMMUN.....	29
LES ACTIONS EN MATIERE D'HABITAT ET DE LOGEMENTS .....	30
ELABORATION DU PLAN DE PREVENTION DU BRUIT DANS L'ENVIRONNEMENT (PPBE) DE GRAND PARIS SUD.....	31
LES ACTIONS EN DIRECTION DES ENTREPRISES.....	32
LE NUMERIQUE COMME OUTIL D'ACCELERATION DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE .....	33

## **LES ACTIONS ET POLITIQUES PUBLIQUES EN MATIERE DE DECHETS ET D'EAU**

LES ACTIONS MENEES DANS LE DOMAINE DES DECHETS .....	35
LES ACTIONS MENEES DANS LE DOMAINE DE L'EAU.....	36

## **L'EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT ET AU DEVELOPPEMENT DURABLE**

LES ACTIONS D'EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT ET AU DEVELOPPEMENT DURABLE (EEDD) .....	38
LA TRANSITION ECOLOGIQUE AU SEIN DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES .....	39
SENSIBILISATION DES SCOLAIRES A LA PRESERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU .....	40
SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC A LA PRESERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU ET AUX ECO-GESTES.....	41
SENSIBILISATION AU TRI ET A LA PREVENTION DES DECHETS .....	42
PARTICIPATION DE GRAND PARIS SUD AU PROGRAMME « AGIR ENSEMBLE » .....	43

## **LA COLLECTIVITE EXEMPLAIRE**

LA GESTION DES ESPACES PUBLICS COMMUNAUTAIRES .....	45
LA MAITRISE DE L'ENERGIE AU SEIN DU PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE.....	46
AMELIORATION THERMIQUE DE LA MEDIATHEQUE ELSA TRIOLET ET DU CONSERVATOIRE OLIVIER MESSIAEN A RIS-ORANGIS.....	47
MOBILISATION DE L'ADMINISTRATION POUR UN DEPLOIEMENT DU TRAVAIL A DISTANCE PENDANT LA CRISE.....	48
VERS UNE ADMINISTRATION ECO-RESPONSABLE .....	49
DES EVENEMENTS ECO-RESPONSABLES .....	50
GRAND PARIS SUD A L'ECOUTE DE SES HABITANTS .....	51
ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITES PARTENAIRES A L'INTERNATIONAL .....	52
LE RESEAU INTERNE DES REFERENTS POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOCIALE POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE .....	53
GLOSSAIRE.....	54

## PREAMBULE

L'article 255 de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement soumet les collectivités territoriales et les EPCI à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants à la présentation, préalablement au débat sur le projet de budget, d'un rapport sur la situation interne et territoriale en matière de développement durable.

Ce bilan doit porter, à la fois, sur les actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité mais également sur les politiques publiques, les orientations et les programmes mis en œuvre sur son territoire.

En termes méthodologiques, les chiffres indiqués sont des données consolidées en année pleine (soit de l'année n en fonction de leur disponibilité, soit de l'année n-1).

L'année 2019 a été marquée par la mise en place d'un cadre stratégique global en matière de Transition Sociale et Ecologique pour Grand Paris Sud, avec l'adoption du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et la labellisation Cap Citergie de l'Agglomération en décembre 2019, la signature du 1<sup>er</sup> Contrat de Transition Ecologique (CTE) francilien avec l'Etat en juillet, et la formalisation du partenariat pour 3 ans avec WWF France en juin.

L'année 2020 constitue donc la **première année de mise en œuvre de ce cadre**, qui va impliquer une amplification de la mobilisation des acteurs du territoire. L'enjeu porte également sur la capacité aujourd'hui et dans les années qui viennent, et grâce à une approche intégrée, à décliner les objectifs stratégiques arrêtés par les élus au sein des politiques publiques sectorielles encore en cours d'élaboration ou à venir, et leur formalisation à travers les différents documents de planification de Grand Paris Sud (SCoT, PLH, PLD, PLPDMA, ...).

Bien que cette année soit caractérisée par un contexte sanitaire exceptionnel qui a perturbé l'activité des collectivités dont la nôtre, elle reflète néanmoins une poursuite et un engagement soutenus de Grand Paris Sud en matière de Transition sociale et écologique comme le retrace le présent rapport établi sur la base des contributions des services de l'agglomération : **7 DGA et 22 directions (+ 3 directions contributrices en 2020)**.

# LA STRATEGIE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE : PCAET / CTE / CIT'ERGIE

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère  
Modes de production et de consommation responsables  
Préservation de la biodiversité et la protection des milieux et des ressources



## LE CONTEXTE

La mise en œuvre de la Transition écologique et sociale du territoire s'articule autour de plusieurs démarches structurantes et connectées entre elles : le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), le Contrat de Transition Ecologique (CTE) et la démarche Cit'Ergie.

## LES FAITS MARQUANTS EN 2020

### ➔ Adoption définitive du PCAET

Le PCAET de Grand Paris Sud a été définitivement adopté le 17 décembre 2019, portant l'ambition de l'agglomération en matière de lutte contre le changement climatique.

La mise en œuvre du plan d'actions mobilise l'ensemble des compétences de Grand Paris Sud (aménagement, habitat, mobilités, eau, déchets, patrimoine communautaire, etc) et nécessite d'embarquer tous les acteurs du territoire.

### ➔ Point d'étape de la mise en œuvre du CTE

1<sup>er</sup> CTE francilien, le CTE de Grand Paris Sud a été signé le 19 juillet 2019.

En déclinaison opérationnelle du PCAET, des actions ont ainsi été engagées en 2020, tels que le schéma directeur de rénovation énergétique du bâti communautaire ou encore le plan de déploiement de bornes d'avitaillement en énergie décarbonée, tandis que d'autres, déjà lancées, se sont poursuivies (valorisation énergétique des sites épuratoires, lissage des heures de pointe,...).

### ➔ Obtention de la labellisation Cap Cit'ergie

Engagée depuis 2018 dans le processus, Grand Paris Sud a obtenu, fin 2019, le label Cap Cit'ergie, correspondant au 1<sup>er</sup> niveau de reconnaissance de la démarche.

Ce label, obtenu dans un temps record, récompense l'ensemble des politiques et initiatives mises en œuvre par l'agglomération en matière d'énergie et de climat et ce, de manière extrêmement transversale (toutes les DGA et une vingtaine de directions mobilisées).

## LES PERSPECTIVES OU PROJETS A VENIR

- ➔ Poursuite du déploiement des plans d'actions du PCAET et du CTE
- ➔ Vers une labellisation Cit'ergie

## INDICATEURS CIT'ERGIE

La démarche de labellisation Cit'ergie, dans laquelle Grand Paris Sud s'est engagée, implique le recueil d'indicateurs permettant de suivre l'évolution de la situation et la performance climat - air - énergie de la collectivité.

L'élaboration du présent rapport de développement durable a été l'occasion de collecter un certain nombre de ces indicateurs, dont la liste sera incrémentée lors des prochains exercices.

De même, un comparatif par exercices successifs devra traduire la réalité de l'effort de la communauté d'agglomération.

INDICATEURS CIT'ERGIE		VALEUR 2019
<b>GESTION DU PATRIMOINE BATI</b>	Surface du bâti géré par la collectivité	161 693 m <sup>2</sup> SHON
	Consommations énergétiques annuelles des bâtiments	30 166 731 kWh
	Consommations énergétiques annuelles de l'éclairage public	19 357 531 kWh
	Consommations énergétiques annuelles du parc automobile (y compris véhicules des régies et des bennes de collecte des ordures ménagères)	315 081 litres
	Certificats d'économie d'énergie (CEE) valorisés par an	5 442 600 kWh Cumac
	Part de bâtiments publics ayant fait l'objet d'un diagnostic énergétique	33%
<b>GESTION DES DECHETS</b>	Production de déchets ménagers et assimilés (avec déblais et gravats, hors déchets municipaux)	479 kg/hab
	Taux de recyclage matière et organique des déchets ménagers et assimilés	31%
<b>PRODUCTION D'ENERGIES RENOUVELABLES SUR LE TERRITOIRE</b>	Taux d'énergies renouvelables ou de récupération du réseau de chaleur de GPS Energie Positive	28% <i>(raccordement EnR&amp;R en mai 2019)</i>
	Taux d'énergies renouvelables ou de récupération du réseau de chaleur du Grand Parc à Bondoufle	56%
<b>MOBILITES</b>	Nombre de places de stationnement vélo	0,74 / 100 hab
	Linéaire de voiries aménagées pour les cycles (pistes le long de la voirie, bandes cyclables et couloirs bus autorisés aux vélos, zones 30, aires piétonnes)	300 km
<b>COOPERATION</b>	Budget total annuel dédié aux projets de coopération décentralisée, en lien avec le climat, l'air et l'énergie	121 378 €

---

**LES ACTIONS ET POLITIQUES PUBLIQUES EN  
FAVEUR DE LA TRANSITION ENERGETIQUE**

---



# LE PARTENARIAT AVEC LE WWF FRANCE

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère



## ZOOM

### UNE COLLABORATION STRUCTUREE AUTOUR DE 4 AXES

- ➔ Le développement et l'affirmation d'une vision ambitieuse, intégrée et partagée de la transition écologique
- ➔ La mobilisation de l'ensemble des acteurs du territoire
- ➔ Le déploiement d'une démarche d'aménagement durable
- ➔ Le déploiement de la transition écologique et sociale dans le cadre de la coopération décentralisée.



## LE CONTEXTE

La convention de partenariat 2019-2021 entre le WWF France et Grand Paris Sud a été signée en juin 2019.

## LES FAITS MARQUANTS EN 2020

### ➔ Les grands objectifs du partenariat

L'objectif du partenariat avec le WWF France est d'apporter, à Grand Paris Sud, une expertise complémentaire et un regard nouveau pour l'aider à mener des politiques publiques à la hauteur des enjeux du défi climatique, en mobilisant l'ensemble des acteurs du territoire.

### ➔ L'accompagnement du WWF en actions

- ◆ Le WWF France accompagne l'agglomération dans la mise œuvre d'un dispositif de sensibilisation et de mobilisation des acteurs du territoire, pour susciter l'engagement individuel et collectif autour du PCAET de Grand Paris Sud.

Le WWF France a ainsi activement participé à la création de l'appel à projets « Prix Climat de Grand Paris Sud », ainsi qu'à la conception et à l'organisation du « Stand-Up pour le Climat ».

Il accompagnera l'agglomération dans la définition et la mise en œuvre de la « Route du Climat ».

- ◆ Le WWF France accompagne également les services de Grand Paris Sud dans sa démarche d'aménagement durable qui se traduira par l'élaboration et la mise en application d'une charte ou d'un référentiel traduisant les ambitions et les objectifs de l'agglomération. Dans ce cadre, le WWF France apporte une expertise, des outils et des retours d'expériences précieux.

## LES PERSPECTIVES OU PROJETS A VENIR

- ➔ Déploiement à grande échelle de la Route du Climat et création d'une communauté d'acteurs engagés.

# LA MOBILISATION TERRITORIALE AUTOUR DU PCAET DE GRAND PARIS SUD

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

## ZOOM

### RETOUR SUR LE 1<sup>ER</sup> PRIX CLIMAT

#### ➔ 3 thématiques

- ♦ L'énergie : consommer moins, mieux, autrement,
- ♦ Une agriculture locale et une alimentation saine et durable pour tous,
- ♦ Nature et ville en harmonie

#### ➔ 2 catégories

- ♦ Le prix Climat ouvert à tous,
- ♦ Le prix Plan Climat des écoles, destiné aux établissements scolaires

➔ **38 projets candidats** (32 tous publics et 6 scolaires)

➔ **5 000 connexions** pour le vote en ligne

## LE CONTEXTE

Grand Paris Sud porte l'ambition d'amplifier la mobilisation des acteurs du territoire autour de la transition écologique et sociale et de susciter l'engagement des parties prenantes (habitants, associations, étudiants, agents de GPS...).

C'est dans cette optique que le Stand-Up pour le Climat et l'appel à projets « Prix Climat de Grand Paris Sud » ont été organisés, fin 2019, en partenariat avec le WWF France.

## LES FAITS MARQUANTS EN 2020

### ➔ Les Green Challenges de Grand Paris Sud

Afin d'inciter les acteurs du territoire, et notamment les habitants, à s'engager dans la transition sociale et écologique, Grand Paris Sud a lancé une série de défis et concours réunis sous la bannière des « Green Challenge », comprenant :

- ♦ L'appel à projets « Prix Climat »
- ♦ Le Défi des Familles à Energie Positive
- ♦ Le Concours Maison Economie
- ♦ Le Défi des Familles à Alimentation Positive
- ♦ Le Challenge des Agents de Grand Paris Sud

### ➔ Lancement d'un 2<sup>ème</sup> appel à projets « Prix Climat »

Fort du succès de la 1<sup>ère</sup> édition, un nouvel appel à projets a été lancé à l'automne 2020 pour valoriser et récompenser les initiatives en faveur de la transition écologique et sociale. Il comprend à nouveau deux catégories : un Prix Climat destiné à tout type d'acteurs et un Prix Climat des écoles.

### ➔ Le Kiosque : plateforme des initiatives du territoire

A l'issue du Stand-up pour le Climat, et en réponse à une attente des porteurs de projet ayant candidaté au Prix Climat, il a été proposé de développer un espace numérique dédié à la mise en relation des porteurs d'initiatives en matière de transition écologique et sociale.

Cette plateforme aura vocation à faire connaître les projets et à permettre les échanges entre les porteurs.

➔ Un **accompagnement** va être proposé aux porteurs de projets candidats au Prix Climat, sous la forme d'ateliers, afin de leur apporter des outils en termes de méthodologie de projet.



Grand Paris Sud

## LES PERSPECTIVES OU PROJETS A VENIR

- ➔ Déploiement de la Route du Climat à Grand Paris Sud en partenariat avec WWF France.
- ➔ Animation d'une communauté des acteurs engagés.

# LE DÉFI DES FAMILLES À ENERGIE POSITIVE DE GRAND PARIS SUD

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère



## LES RESULTATS DE LA 3<sup>EME</sup> EDITION 2019/2020

- ➔ **59 familles** participantes (soit près de **200 personnes**), issues de l'ensemble du territoire
- ➔ **2 événements** rassemblant jusqu'à 80 adultes et enfants
- ➔ **16,1% d'économie d'énergie** réalisée en moyenne par famille (contre 9% au niveau national), **soit plus de 402 € économisés** sur la facture annuelle

## LE CONTEXTE

Le Défi des Familles à Energie Positive est une opération développée au niveau national depuis 2008 et depuis 2017 sur le territoire de Grand Paris Sud.

Ce concept ludique et convivial permet d'accompagner les habitants de Grand Paris Sud à réduire la facture énergétique de leur logement. L'objectif est de réaliser au moins 8% d'économie d'énergie via les gestes du quotidien (aucun investissement financier ni travaux requis).

Le Défi contribue également à la rénovation énergétique des logements du territoire, grâce à son effet déclencheur.

## LES FAITS MARQUANTS EN 2020

### ➔ Bilan de l'édition 2019/2020

59 familles, regroupées en 7 équipes, se sont portées volontaires pour participer à l'opération qui s'est déroulée entre décembre 2019 et mars 2020 (au lieu de mai habituellement). En effet, en raison de la crise sanitaire du Covid-19, les résultats ont été arrêtés au 16 mars 2020 (tant à l'échelle nationale qu'à celle de Grand Paris Sud) afin qu'ils ne soient pas « faussés » par la période de confinement.

Les familles ont été accompagnées, tout au long du défi, par le conseiller info énergie de l'ALEC Sud Parisienne et ont été réunis lors de 2 moments conviviaux, organisés par Grand Paris Sud : en décembre 2019 pour le lancement, puis le 7 mars 2020 pour l'évènement de mi-parcours.

L'évènement de clôture n'a exceptionnellement pas pu être organisé en 2020.

### ➔ Lancement de l'édition 2020/2021

L'appel à candidatures pour participer à la 4<sup>eme</sup> édition du Défi a été lancé en septembre 2020, largement relayé sur le territoire et dans les médias locaux.

## LES PERSPECTIVES OU PROJETS A VENIR

- ➔ Poursuivre la dynamique en faveur d'une baisse des consommations d'énergie et de la rénovation des logements à Grand Paris Sud, en lien avec les objectifs du Plan Climat Air Energie Territorial et ceux du futur Programme Local de l'Habitat.

# LE CONCOURS MAISON ECONOMOME DE GRAND PARIS SUD

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

## ZOOM

### DEROULEMENT DU CONCOURS MAISON ECONOMOME

- ➔ Appel à candidatures
- ➔ Visites des « logements candidats » par les membres du jury
- ➔ Réunion du jury déterminant le lauréat
- ➔ Cérémonie de remise de prix

## LE CONTEXTE

Créé en 2007 par l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) Saint-Quentin-en-Yvelines, le concept est, depuis 2012, proposé aux collectivités intéressées.

Complémentaire du défi FAEP, cette action s'adresse aux propriétaires de logements individuels et récompense les projets de rénovation énergétique de logements particulièrement vertueux réalisés par les habitants (éco-rénovation, recours aux énergies renouvelables, etc).

## LES GRANDS PRINCIPES DU CONCOURS MAISON ECONOMOME

- ➔ Un concours ouvert à tous les habitants de Grand Paris Sud propriétaires (occupants ou bailleurs) de maison individuelle ;
- ➔ Un partenariat avec l'ALEC Sud Parisienne, en accompagnement technique tout au long de l'opération ;
- ➔ Un jury composé, en outre de Grand Paris Sud et de l'ALEC, d'acteurs du monde du bâtiment et de l'énergie (CAPEB, CAUE 77, GrDF et Qualibat)

## LES FAITS MARQUANTS EN 2020

### ➔ Lancement de l'appel à candidatures

Le lancement du Concours Maison Economome de Grand Paris Sud a eu le 24 novembre 2020, avec un appel à candidatures ouvert jusqu'au 1<sup>er</sup> février 2021.

**Green CHALLENGES**  
GRAND PARIS SUD

**Participez !**  
participer.grandparissud.fr

**DANS MA MAISON\***  
Concours Maison Economome

Vous avez rénové votre maison ? Vous utilisez des énergies renouvelables ou des matériaux bio-sourcés ?  
Grand Paris Sud récompense les projets les plus vertueux.  
Candidatures du 24 novembre 2020 au 1<sup>er</sup> février 2021

\*Concours Maison Economome, concept original de l'ALEC St-Quentin-en-Yvelines et Energies Solitaires, avec le soutien de :

Agence Locale de l'Énergie et du Climat  
Grand Paris Sud  
caue  
CAPEB  
QUALIBAT  
GRDF

## LES PERSPECTIVES OU PROJETS A VENIR

- ➔ Pérennisation de l'opération et valorisation des lauréats de cette première édition du concours.

# L'ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS PAR L'AGENCE LOCALE DE L'ENERGIE ET DU CLIMAT SUD PARISIENNE

Lutte contre le changement climatique  
et protection de l'atmosphère



## CHIFFRES CLES (AU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE)

- ➔ 409 nouveaux ménages conseillés, dont 35 en rendez-vous personnalisés
- ➔ 44 copropriétés accompagnées (soit près de 5 000 logements) dont 8 nouvellement conseillées en 2020
- ➔ 2 balades thermiques et 2 prévues en fin d'année
- ➔ 8 cafés de la rénovation dont 5 en visio-conférence
- ➔ Près de 600 personnes sensibilisées et informées lors d'animations « grand public »
- ➔ 10 emprunts de caméra thermique

## ZOOM

### ANIMATIONS DIGITALES

Les restrictions mises en place dans le contexte COVID-19 par le gouvernement en période de confinement et post-confinement, ont conduit l'ALEC à concrétiser une réflexion initiée en 2019 sur la **proposition d'animations sous un format dématérialisé.**

Plusieurs événements programmés (café de la rénovation, conférence) ont été transformés en webinaires et d'autres ont été intégralement conçus en version digitale.

- ➔ Une cinquantaine de participants (particuliers et copropriétés) lors des 5 webinaires organisés.

## LE CONTEXTE

L'Agence Locale de l'Energie et du Climat Sud Parisienne (ALEC), association créée en 2011, est présidée et subventionnée par l'agglomération. L'ALEC constitue son « bras armé » dans la mise en œuvre d'actions de transition énergétique de proximité.

## LES FAITS MARQUANTS EN 2020

### ➔ Bilans des actions 2020

#### Accompagnement des PARTICULIERS ET DES COPROPRIETES

L'ALEC, en tant que structure du réseau ADEME « FAIRE » (*Faciliter, Accompagner, Informer pour la Rénovation Energétique*), apporte informations et **conseils gratuits, neutres et indépendants** aux particuliers et aux conseils syndicaux pour leurs projets de rénovation énergétique. Un accompagnement personnalisé et approfondi est également proposé (analyse de devis, cahiers des charges, contrats de chauffage, aides financières mobilisables...).

En complément, des **actions de sensibilisation et de dynamisation des projets** sont réalisées tout au long de l'année : animations « écogestes », balades thermiques, conférences, visites, forum, prêt de matériel (caméra thermique, kit éco-responsable).

En 2020, l'ALEC a été partenaire de l'agglomération dans l'organisation du **Défi des Familles à Energie Positive** et du **Concours Maison Economie**, et a également participé à la mise en œuvre du programme « REnovation des Immeubles de Copropriété en France » (**RECIF**).

#### Accompagnement des COLLECTIVITES

L'ALEC participe aux groupes de travail dans le cadre de l'élaboration de différents documents stratégiques de l'agglomération (Plan Climat-Air-Energie Territorial, Contrat de Transition Ecologique, Programme Local de l'Habitat...). Elle accompagne également la direction de l'Habitat dans l'élaboration du Plan Energie Patrimoine (PEP) 2, destiné aux copropriétés. L'ALEC joue un rôle de mobilisation des collectivités sur les enjeux énergie-climat à travers des sessions de formation et d'ateliers auprès des élus et des agents du territoire.

### ➔ Vers la mise en œuvre du SARE en 2021

A partir de janvier 2021, les co-financements historiques de l'ADEME seront transférés vers le programme CEE SARE « *Service d'accompagnement à la rénovation Energétique* » avec une évolution des outils et des missions, dans un objectif de massifier davantage les travaux de rénovation énergétique.

La mise en œuvre a été préparée tout au long de l'année avec le Département de l'Essonne qui sera porteur du dispositif pour l'ALEC, en lien avec les objectifs portés par Grand Paris Sud.

## LES PERSPECTIVES OU PROJETS A VENIR

- ➔ Déploiement du programme SARE à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021.
- ➔ Dynamisation des sollicitations de copropriétés à travers le programme CEE RECIF.
- ➔ Déploiement de la « Fresque du Climat » dans les collectivités.

# LA STRATEGIE EN MATIERE DE CHAUFFAGE URBAIN

Lutte contre le changement  
climatique et protection de  
l'atmosphère

## CHIFFRES CLES

➔ Réseau de chaleur GPSEP :  
**25 000 équivalents-logements**  
alimentés à plus de **55% par des  
EnR&R depuis mai 2019**

➔ Réseau de chaleur du Grand  
Parc - Bondoufle :

**1 500 logements** au terme du  
développement de la ZAC,  
alimentés à **80% par des EnR**



## ZOOM Action du CTE

### CREATION D'UNE INSTALLATION DE GEOTHERMIE PROFONDE SUR LE RESEAU GPS ENERGIE POSITIVE

Le réseau de chaleur GPSEP poursuit sa transition énergétique avec le lancement de la création d'une installation de géothermie profonde sur la nappe du Dogger.

Objectif : passer de 55 à 77% d'EnR&R à l'horizon 2022.

Après un lancement des travaux d'aménagement de la parcelle en septembre 2020, les travaux de forage ont débuté en fin d'année 2020 pour une mise en service du doublet forages de production et réinjection début 2022.

## LE CONTEXTE

Grand Paris Sud souhaite favoriser la transition sociale et écologique de son territoire notamment au travers de la production d'énergies renouvelables et de récupération. Le développement des réseaux de chaleur constitue un levier essentiel pour atteindre les objectifs fixés dans le PCAET, en particulier celui de multiplier par 5 la production d'EnR&R à l'horizon 2030.

## LES FAITS MARQUANTS EN 2020

### ➔ Finalisation du schéma directeur

Le schéma directeur des réseaux de chaleur et de froid, lancé fin 2017, a permis d'identifier plusieurs zones à enjeux sur l'ensemble du territoire de Grand Paris Sud, en vue de créer de nouveaux réseaux et d'étendre les réseaux existants. Sur cette base, un plan d'actions a été établi, programmant les opérations à lancer jusqu'à 2035.

### ➔ Etude de faisabilité pour la création d'un réseau de chaleur alimenté en énergies renouvelables à Corbeil-Essonnes et Villabé

L'une des principales zones à enjeux identifiées dans le schéma directeur des réseaux de chaleur du territoire se situe à Corbeil-Essonnes. Une étude de faisabilité a été lancée en 2020 afin d'identifier les conditions techniques et économiques qui permettraient la création d'un réseau de chaleur à Corbeil-Essonnes et Villabé. Les conclusions ont été rendues fin 2020.

### ➔ Mise en service de la chaufferie biomasse du réseau de chaleur du Grand Parc à Bondoufle

Après plus de 2 ans de travaux, la chaufferie biomasse du réseau de chaleur du Grand Parc à Bondoufle a été mise en service le 20 janvier 2020. Pendant toute la durée des travaux, la production de chaleur a été assurée par une chaufferie provisoire bois/gaz, assurant un taux d'EnR du réseau de 56%.

## LES PERSPECTIVES OU PROJETS A VENIR

➔ Etude de faisabilité pour la création d'un réseau de chaleur dans la ZAC Chanteloup à Moissy-Cramayel : lancement en 2021 d'une étude complémentaire hydrogéologique pour affiner les caractéristiques du sous-sol.

➔ Lancement en 2021 d'études de faisabilité pour la création de réseaux de chaleur et froid sur plusieurs zones : Savigny/Nandy, zone d'activité Paris-Sud (Tigery/Combs/Lieusaint) et Etolles/Soisy.

# GRAND PARIS SUD : TERRITOIRE PRODUCTEUR D'ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DE RÉCUPÉRATION (ENR&R)

Lutte contre le changement  
climatique et protection de  
l'atmosphère

## CHIFFRES CLES

### PROJET DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE DES SITES ÉPURATOIRES

- ➔ Production de biogaz : **13,1 GWh/an**
- ➔ Production de chaleur issue des effluents : **3,5 GWh/an**
- ➔ Montant prévisionnel des travaux : **4,1 M€ HT**

## ZOOM

### VERS UN SCHEMA DIRECTEUR DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DE RÉCUPÉRATION

A l'occasion de l'élaboration du PCAET et du CTE, Grand Paris Sud a affirmé son ambition de se positionner comme un territoire producteur d'EnR&R.

Afin de formaliser cette ambition, un schéma directeur de la production d'EnR&R va être lancé en 2021, renforçant le rôle de Grand Paris Sud en tant que producteur d'EnR&R mais également en tant qu'accélérateur d'initiatives portées par les acteurs publics et privés du territoire.

## LE CONTEXTE

Le développement des énergies renouvelables constitue l'un des leviers, avec la diminution des consommations énergétiques, permettant de réduire significativement les émissions de gaz à effet de serre du territoire et sa dépendance aux énergies fossiles.

## LES FAITS MARQUANTS EN 2020

### ➔ Avancement du projet de valorisation énergétique des sites épuratoires



Action du CTE

Une étude, menée en 2019 par Grand Paris Sud et le SIARCE, a permis d'identifier le potentiel de valorisation énergétique du site épuratoire Exona – Evry-Courcouronnes, à la fois pour la valorisation du biogaz et la récupération de chaleur fatale pour optimiser le process du site.

Les études de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de cette opération ont débuté en mai 2020. Le planning prévisionnel vise un lancement de la consultation des marchés de travaux début 2021, en vue de débiter les injections de biogaz à l'automne 2022.

Une Société Publique Locale (SPL) est en cours de création dont l'objet est d'assurer la gestion mutualisée du site épuratoire Exona – Evry-Courcouronnes.

La réalisation de cette opération fait l'objet d'une convention de transfert de maîtrise d'ouvrage au SIARCE conclue en février 2020, leur confiant provisoirement la conduite du projet de valorisation énergétique jusqu'à son transfert à la SPL.

### ➔ Modification des statuts de Grand Paris Sud

Par délibération en date du 4 février 2020, les élus ont décidé de modifier les statuts de Grand Paris Sud en matière d'énergie, en dotant la communauté d'agglomération de la compétence de production d'énergies renouvelables et de récupération.

Cette décision marque la volonté de Grand Paris Sud de renforcer son rôle dans la transition énergétique en développant les installations de production d'EnR&R sur son territoire.

## LES PERSPECTIVES OU PROJETS A VENIR

- ➔ Lancement du schéma directeur de la production d'EnR&R.
- ➔ Accompagnement des acteurs du territoire pour les inciter à intégrer des installations de production d'EnR&R dans les opérations d'aménagement et de construction.

---

**LES ACTIONS ET POLITIQUES PUBLIQUES EN  
FAVEUR DE LA BIODIVERSITE ET L'AGRICULTURE**

---



# VERS UNE STRATEGIE TERRITORIALE DE LA BIODIVERSITE

Préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources

## ZOOM

### DEMARCHE DE CO-CONSTRUCTION DE LA STRATEGIE TERRITORIALE DE LA BIODIVERSITE

L'objectif est de construire une vision globale, partagée et mise en œuvre PAR et POUR les acteurs du territoire. Pour garantir la participation active de l'ensemble des acteurs du territoire, il est proposé de confier la conception et l'animation des ateliers de participation à l'équipe de facilitateurs de Grand Paris Sud.

La production d'outils ludiques, pédagogiques et dynamiques d'animation mais aussi de suivi et d'évaluation de la démarche seront nécessaires à la réussite du projet.

## LE CONTEXTE

Dès sa création, Grand Paris Sud a souhaité s'engager en faveur de la biodiversité et a mis en place plusieurs actions visant à capitaliser les savoirs, à améliorer les pratiques de gestion des espaces publics et à partager les connaissances.

L'ensemble de ces actions nécessite aujourd'hui d'être formalisé. Le Contrat de Transition Ecologique signé le 19 juillet 2019 entre Grand Paris Sud et l'Etat a permis de contractualiser cette volonté.

Une des actions identifiées consiste ainsi à construire et mettre en œuvre, une Stratégie communautaire pour la biodiversité à travers notamment l'élaboration d'un schéma directeur de la biodiversité.

## LES FAITS MARQUANTS EN 2020



Action du CTE

### ➔ Définition des objectifs de la stratégie territoriale de la biodiversité.

L'idée est de pouvoir travailler sur des thématiques telles que l'identification des richesses naturelles du territoire, l'amélioration du cadre de vie, la réappropriation des espaces de nature, la mise en valeur du paysage comme marqueur identitaire du territoire, l'adaptation au changement climatique, la préservation et le renforcement des continuités écologiques, ou encore la sensibilisation et le partage des connaissances.

### ➔ Définition de la méthode de travail, reposant sur une co-construction de la stratégie territoriale avec les acteurs du territoire (ateliers de travail dynamiques, échanges ludiques avec les habitants).

### ➔ Recrutement d'un bureau d'études pour accompagner Grand Paris Sud dans la mise en œuvre de la démarche de co-construction de la stratégie territoriale de la biodiversité.

## LES PERSPECTIVES OU PROJETS A VENIR

➔ Poursuite de la co-construction de la Stratégie Territoriale de la Biodiversité avec les acteurs du territoire, les habitants et la collectivité.

# AMENAGEMENT ET PRESERVATION DES ESPACES NATURELS DONT LE CIRQUE DE L'ESSONNE

Préservation de la biodiversité et  
protection des milieux et des  
ressources

## CHIFFRES CLES

- ➔ **5 300 ha** de forêts et d'espaces semi-naturels dont 3713 classés en Espaces Naturels Sensibles.
- ➔ Une centaine d'hectares pour le site des lacs de Viry-Châtillon et de Grigny
- ➔ 130 ha pour le Cirque de l'Essonne.
- ➔ **200 096 €** dépensés pour la 3<sup>ème</sup> phase de nettoyage du Cirque de l'Essonne

## ZOOM

### L'ESPACE DE BIODIVERSITE DE LA CLE DE SAINT-PIERRE

Un Plan de gestion complet de l'espace de Biodiversité de la Clé de Saint-Pierre, aménagée par l'EPA, a été mandaté auprès d'un bureau d'étude. Ce plan de gestion permettra au caractère naturel du site de s'exprimer pleinement en proposant une gestion adaptée à chacun des milieux présents (zones humides, prairies, mares, boisements etc.). Des panneaux pédagogiques ont également été réalisés pour accompagner le visiteur dans sa découverte de cet espace.

## LE CONTEXTE

La préservation et la valorisation des espaces naturels de Grand Paris Sud représentent un des objectifs que s'est fixé le territoire pour limiter les impacts du changement climatique, lutter contre la perte de biodiversité et améliorer le cadre de vie au bénéfice des habitants et des usagers.

## LES FAITS MARQUANTS EN 2020

### ➔ Aménagement du Cirque de l'Essonne

2 Comités de pilotage et 2 Comités techniques se sont tenus en 2020. L'appel d'offres pour la réalisation des études de maîtrise d'œuvre de Grand Paris Sud a été lancé en 2018.

Le classement des parcelles appartenant à Grand Paris Sud dans le domaine public a pu être adopté le 04 février. La procédure juridique visant à résorber le mitage illégal se poursuit ainsi que les travaux de nettoyage, sécurisation et résorption du mitage.

Les procédures d'acquisition des terrains privés nécessaires à la réalisation du projet et du bassin Fernand Laguide ont été lancées, renforçant ainsi la maîtrise foncière de la collectivité.

### ➔ Gestion des Lacs de Viry-Châtillon et de Grigny

Une convention de régularisation financière est en cours d'élaboration entre la communauté d'agglomération Grand Paris Sud et l'EPT Grand Orly Seine Bièvre, gestionnaires conjoints de cet espace naturel d'exception. Une convention de gestion sera par ailleurs établie entre les 2 EPCI.

### ➔ Préservation des espaces naturels régionaux

La visite de terrain de bilan annuel des espaces naturels régionaux du territoire (forêt de Saint-Eutrope, forêts de Rougeau-Bréviande et Allée Royale) s'est déroulée en octobre avec l'Agence des Espaces Verts.

## LES PERSPECTIVES OU PROJETS A VENIR

- ➔ Les travaux d'aménagement du Cirque de l'Essonne en 2021.
- ➔ La gestion de l'Espace de Biodiversité de la Clé de Saint-Pierre sera rétrocédée à Grand Paris Sud en 2021.
- ➔ Vers une convention de gestion des Lacs de Viry-Châtillon et de Grigny.

# ACCOMPAGNEMENT AU DEVELOPPEMENT D'UNE AGRICULTURE DE PROXIMITE

Préservation de la biodiversité et  
protection des milieux et des ressources  
Modes de production et de consommation  
responsables

## ZOOM

### L'ACCOMPAGNEMENT DE TERRE DE LIENS

Une convention avec Terre de Liens permet à Grand Paris Sud de bénéficier d'une expertise et d'un accompagnement dans le développement de projets agricoles : avis sur les potentialités de sites pressentis, recherche de porteurs de projet prêts à s'installer, choix des clauses environnementales lors de la mise à bail, adaptation et modélisation du volet technico-économique des projets, sensibilisation et formation de différents acteurs, etc.



## LE CONTEXTE

Proposer aux habitants de GPS une alimentation saine et abordable pour tous, via des produits agricoles de proximité, est une ambition forte de l'agglomération, qu'est venue renforcer la crise sanitaire au printemps 2020. Cet objectif se poursuit notamment via des projets agricoles portés par des communes, des associations, en complément des initiatives professionnelles privées.

## LES FAITS MARQUANTS EN 2020

### ➔ Projet de Moissy-Cramayel

Avancée du projet sur le plan administratif, avec la signature de conventions formalisant l'exploitation agricole de la parcelle par la Ville, et autorisant Grand Paris Sud à installer un bâtiment provisoire pour améliorer la fonctionnalité du site.

Par ailleurs, l'agglomération accompagne la ville dans sa réflexion sur le mode de gestion optimal du site, au regard des objectifs de production maraîchère pour la restauration municipale qui ont été fixés. 3 scénarii peuvent être envisagés : régie, maraîcher/animateur pédagogique communal, maraîcher indépendant à temps plein.

### ➔ Projet de Ris-Orangis

2020 voit l'aboutissement des démarches engagées sur le site de l'Aunette, avec l'attribution des terrains à 2 exploitants agricoles pour installation professionnelle. Plusieurs phases, conduites avec la Ville, la SAFER, le GAB, et Terre de Liens, auront permis d'aboutir à la sélection finale : Appel à Manifestation d'Intérêt, visites de site, examens des dossiers, rencontre des candidats, comité technique SAFER.

En parallèle, l'aménagement du site s'est poursuivi : fin de l'apport de terres inertes, amendement organique et semis d'engrais verts, réalisation des pistes et voie d'accès, aménagement d'un carrefour à feux, clôture du terrain, investigations pour l'approvisionnement en eau de la parcelle, etc.

### ➔ Verger de Lieusaint

Grand Paris Sud a signé une convention avec la toute récente association Vergers Vivants de Lieusaint pour l'entretien et la récolte du verger communautaire situé sur le site de la ferme de Varâtre. En effet, cette association a souhaité, dans une démarche citoyenne, ne pas laisser en déshérence ce verger après l'arrêt d'activité de l'exploitant.

Les fruits récoltés sont distribués en circuit court aux habitants de l'agglomération (cueillette, paniers solidaires, cantines municipales..).

## Les perspectives ou projets à venir

- ➔ Accompagnement de nouvelles démarches sur le territoire (Savigny-le-Temple, Soisy-sur-Seine, Cirque de l'Essonne,...) et définition d'une grille de critères pour l'accompagnement des projets par Grand Paris Sud.
- ➔ Travail sur la compensation agricole collective qui pourrait soutenir le développement agricole sur GPS.

# L'AGRICULTURE DANS LES PROJETS DE RENOUVELLEMENT URBAIN

Préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources  
Modes de production et de consommation responsables



## ZOOM

### L'AAP « QUARTIERS FERTILES »

#### ➔ Des pré-requis forts

- ♦ Un projet d'agriculture étroitement articulé avec le projet de renouvellement urbain
- ♦ Une agriculture à visée prioritairement productive et marchande
- ♦ Un projet vecteur de créations d'emplois nouveaux, directs et indirects
- ♦ Une mobilisation des habitants des quartiers autour du projet, en conception comme en exploitation
- ♦ Un budget global de 21 M€ à l'échelle nationale

#### ➔ 2 sessions de candidatures en 2020 (juin et novembre)

- ♦ 62 candidatures à la session de juin 2020

## LE CONTEXTE

L'ANRU lance un Appel à projets : « Quartiers Fertiles » ayant pour ambition de soutenir la mise en culture, à terme, de 100 quartiers du NPNRU. L'objectif est d'amplifier le nombre de projets d'agriculture urbaine au sein des quartiers prioritaires en renouvellement urbain, considérant notamment qu'il s'agit d'une opportunité de création d'emplois locaux, et donc d'insertion sociale et professionnelle.

## LES FAITS MARQUANTS EN 2020

### Candidature à l'Appel à projets ANRU « Les quartiers fertiles »

Grand Paris Sud porte une candidature commune aux projets de 2 villes du territoire permettant d'optimiser les chances de réussite de chacun, et d'ancrer ces projets dans la Stratégie Agricole et Alimentaire Territoriale de l'agglomération.

#### ➔ Grigny

Le projet, porté par la Start Up « Merci Raymond » déjà présente sur la Grande Borne (jardins de l'Ellipse), consiste en l'installation d'une ferme éphémère qui se transformerait en ferme expérimentale permanente positionnée sur un ou plusieurs sites de la Grande Borne, de la ZAC centre-ville et Grigny II.

Les objectifs sont d'installer à terme un agriculteur à temps plein sur 1 ha minimum, et de créer une micro-conserverie, d'assurer un lien social fort avec les habitants autour de la thématique de l'alimentation et de favoriser l'insertion et l'éducation, ainsi que la formation aux métiers de l'agriculture.

#### ➔ Savigny-le-Temple

Il s'agit d'articuler les éléments d'agriculture présents et en projet sur la commune, du projet de Serres solidaires situées sur un foncier disponible en centre-ville dans le quartier NPNRU jusqu'au projet de ferme maraîchère sur 10 ha en lisière communale.

Les objectifs sont d'aller vers une ville nourricière pour ses habitants, et d'assurer un lien d'insertion et social fort avec les habitants, pouvant aller jusqu'à la constitution d'une filière propre permettant la professionnalisation d'un public local.

## LES PERSPECTIVES OU PROJETS A VENIR

➔ Vers une complémentarité des différents types d'agricultures et d'espaces agricoles, sur tout le territoire, pour faire de Grand Paris Sud une « agglomération nourricière ».

# LANCEMENT DE LA STRATEGIE AGRICOLE ET ALIMENTAIRE TERRITORIALE DE GRAND PARIS SUD

Préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources  
Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère  
Modes de production et de consommation responsables

## ZOOM

### PRISE DE PARTICIPATION DE GRAND PARIS SUD A LA COOPERATIVE BIO D'ILE-DE-FRANCE

Acteur majeur du territoire et de la filière agricole et alimentaire locale et régionale, la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) « Coopérative Bio d'Ile-de-France » a été créée en 2011 à l'initiative du GAB (Groupement des Agriculteurs Bio d'Ile-de-France).

Elle a ouvert, fin 2019, sur le territoire de Grand Paris Sud (Combs-la-Ville), un outil de transformation de légumes bio franciliens, afin d'approvisionner la restauration collective et les magasins spécialisés, avec 2 000 à 3 000 tonnes de légumes bruts transformés/an.

En cohérence avec la démarche engagée pour une résilience alimentaire territoriale, Grand Paris Sud a décidé, en octobre 2020, d'entrer au capital de la SCIC pour soutenir l'action de la Coop Bio et la filière.



## LE CONTEXTE

En partenariat avec Cœur d'Essonne Agglomération, Grand Paris Sud est lauréat de l'AMI TIGA 2 pour la réalisation d'une stratégie agricole et alimentaire partagée entre les deux territoires.

Cette stratégie a pour objectif, avec l'animation d'une large gouvernance territoriale, de fédérer l'ensemble des acteurs locaux, de renforcer et de rapprocher productions et consommations locales, en soutenant l'installation agricole, la diversification des exploitations vers des débouchés locaux, la transformation des produits et en favorisant la mise en place de filières de distribution de produits locaux. Cette stratégie comprendra également des volets spécifiques liés à la précarité alimentaire, ainsi qu'à la réduction du gaspillage alimentaire.

## LES FAITS MARQUANTS EN 2020

➔ **Signature de l'accord de consortium**, qui a pour objet de réunir l'ensemble des acteurs institutionnels, scientifiques, associatifs et économiques du projet (22 partenaires), et de définir les modalités de gouvernance et de mise en œuvre des volets et actions du projet par les différents partenaires.

➔ A venir, concrétisation de l'alliance territoriale sur la Stratégie Agricole et Alimentaire Territoriale partagée, par le biais d'une **convention avec Cœur d'Essonne Agglomération**.

➔ Définition des attendus de la mission d'accompagnement pour l'élaboration de la Stratégie Agricole et Alimentaire Territoriale, constitution d'un groupement de commande **avec Cœur d'Essonne Agglomération** et lancement de la consultation.



Action du CTE

## LES PERSPECTIVES OU PROJETS A VENIR

- ➔ Lancement de l'étude-diagnostic de la Stratégie Agricole et Alimentaire Territoriale partagée, début 2021.
- ➔ Entrée de Grand Paris Sud au capital de la SCIC « Coopérative Bio d'Ile-de-France », au sein du collège des collectivités territoriales, et réflexion sur un soutien au développement de l'outil et de la gamme des services.

# LANCEMENT DU 1<sup>ER</sup> DEFI DES FAMILLES A ALIMENTATION POSITIVE (FAAP)

Préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources  
Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère  
Modes de production et de consommation responsables



• GAB ÎdF •

Les Agriculteurs **BIO** d'Île-de-France

## ZOOM

### LE DEROULEMENT DU DEFI

- ⇒ Recrutement des familles volontaires à partir de décembre 2020
- ⇒ Au moins **2 événements** rassemblant tous les participants (événements de lancement et de clôture)
- ⇒ **3 ateliers** par équipe (cours de cuisine et de nutrition, visite de fermes ou initiation au jardinage biologique...)

## LE CONTEXTE

Familles à Alimentation Positive vise à encourager la consommation de produits issus de l'agriculture biologique et les circuits courts de proximité, notamment par la sensibilisation à des pratiques alimentaires plus saines et écologiques et la promotion des acteurs des filières locales.

Déjà organisée à plusieurs reprises en région Auvergne-Rhône-Alpes, en Normandie ou en Bretagne, en lien avec la Fédération Nationale des Agriculteurs Biologiques, cette opération n'a jamais été engagée en Ile-de-France.

## LES GRANDS PRINCIPES DU DEFI

- ⇒ S'inspirant de Familles à Energie Positive, le Défi «Familles à alimentation positive» est un concours ludique ouvert aux familles volontaires, regroupées en équipes ;
- ⇒ L'objectif pour les familles : augmenter leur consommation de produits bio et locaux tout en maîtrisant leur budget. Pour ce faire, elles réalisent le suivi de leurs achats alimentaires tout au long du Défi ;
- ⇒ Un partenariat avec le GAB Ile-de-France pour assurer l'accompagnement et le suivi des familles.

## LES FAITS MARQUANTS EN 2020

### ⇒ Lancement du recrutement des familles

L'appel à candidatures pour participer au Défi est ouvert fin 2020, dans la perspective d'organiser l'évènement de lancement en février 2021.

## LES PERSPECTIVES OU PROJETS A VENIR

- ⇒ Pérennisation de l'opération.

---

**LES ACTIONS ET POLITIQUES PUBLIQUES EN  
MATIERE D'AMENAGEMENT, DE MOBILITE, DE  
LOGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT  
ECONOMIQUE**

---

# L'ELABORATION DU SCOT DE GRAND PARIS SUD

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère  
Préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources

## ZOOM

### « ETUDE TERRITORIALE DE SANTE »

Selon le « *Canadian Institute For Advanced Research* », 85 % de l'état de santé d'un individu serait impacté par les choix d'organisation et de fonctionnement urbains.

C'est pourquoi Grand Paris Sud en partenariat avec l'ADEME et l'ARS a lancé une étude territoriale de santé.

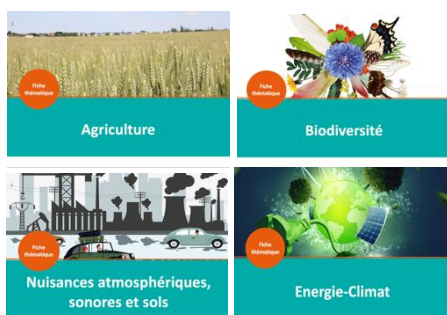
En 2020, le diagnostic territorial interpellatif de cette étude a été mené à l'aune de deux entrées : l'offre de soin et la santé environnementale du territoire.

### QUELQUES CHIFFRES CLES

➔ **23,3** professionnels libéraux de santé pour 10 000 habitants en 2019 à Grand Paris Sud contre 31 en Ile-de-France.

➔ **5,7** médecins libéraux pour 10 000 habitants en 2019 sur le territoire contre 6,7 en 2012.

➔ **41%** des médecins libéraux exerçant à Grand Paris Sud avaient 60 ans ou + en 2019, contre 14% en 2009.



## LE CONTEXTE

La Communauté d'agglomération de Grand Paris Sud est compétente en matière d'aménagement de l'espace. Dans ce cadre elle a prescrit le 19 décembre 2017, l'élaboration de son Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

## LES FAITS MARQUANTS EN 2020

### ➔ Finalisation du diagnostic et mise à jour des fiches

Le diagnostic a été réalisé en régie sous forme de fiches thématiques et synthétiques. Chaque politique publique de l'agglomération étant traitée, le diagnostic compte 20 fiches. Des fiches spécifiques ont été rédigées sur la biodiversité, l'agriculture, les risques naturels et technologiques, l'énergie et le climat et les nuisances.

### ➔ Elaboration du PADD

La construction du PADD a été lancée en 2019 via le fil rouge suivant : faire « ville complète » en contexte métropolitain.

Des orientations en termes de préservation des espaces agricoles, naturels et forestiers, de développement des ressources environnementales et des énergies renouvelables vont être intégrées. Il est prévu que le débat sur le PADD se tienne en début d'année 2021.

### ➔ Lancement d'une réflexion sur la consommation foncière et la préservation des terres agricoles

Dans le cadre du SCoT, une réflexion avec les DDT 91 et 77 a été lancée au cours de l'année 2020 afin de réfléchir à la possibilité de créer une frange agri-urbaine sur le territoire.

De même, dans le cadre du Zéro Artificialisation Nette (ZAN) fixé par l'État dans son plan biodiversité de 2018, l'agglomération met en place un observatoire du foncier et travaille sur les perspectives d'évolution du foncier agricole.

## LES PERSPECTIVES OU PROJETS A VENIR

➔ Elaboration du Document d'Orientations et d'Objectifs du SCoT.



# LE DEVELOPPEMENT DURABLE AU SEIN DES PROJETS D'AMENAGEMENT URBAIN

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère  
Préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources

## CHIFFRES CLES

- ➔ 5 projets engagés dans la démarche EcoQuartier
- ➔ 1 projet engagé dans la démarche HQE aménagement
- ➔ 2 projets labellisés 100 quartiers innovants et écologiques
- ➔ 2 aménageurs pilotent ces opérations

## ZOOM

### ZAC DU GRAND PARC A BONDOUFLE

Ce projet mixte permettra le développement d'environ 2000 logements, dont 30% sociaux, et 6 ha d'activités à l'horizon 2026.

Il comprend un grand parc public de 10 ha qui se fond dans les espaces publics pour atteindre 17 ha.

Par ailleurs, un réseau de chaleur biomasse propre à l'opération a été mis en place et présente un taux de couverture prévisionnel en ENR de plus de 80%.

Toutes les composantes du projet s'agrègent pour fabriquer, en continuité de la ville existante, un véritable parc habité à l'empreinte écologique réduite.

## LE CONTEXTE

De nombreuses opérations d'aménagement du territoire s'inscrivent dans une démarche de développement durable.

Plusieurs projets sont engagés dans la démarche de labellisation EcoQuartier :

- Les Docks de Ris à Ris-Orangis, à l'étape 3 (Grand Paris Aménagement)
- L'Eau vive à Lieusaint qui entame l'étape 3 (EPA Sénart)
- Le Balory à Vert-Saint-Denis en étape 2 (EPA Sénart)
- La ZAC Chanteloup à Moissy-Cramayel labellisée EcoQuartier étape 1 (EPA Sénart)
- Les Horizons à Evry-Courcouronnes labellisé EcoQuartier étape 1 (Grand Paris Aménagement).

Pour mémoire, les différentes étapes de labellisation sont :

- Etape 1 : l'EcoQuartier en projet
- Etape 2 : l'EcoQuartier en chantier
- Etape 3 : l'EcoQuartier livré
- Etape 4 : l'EcoQuartier confirmé

## LES FAITS MARQUANTS EN 2020

### ➔ Poursuite des travaux d'élaboration d'une charte de développement durable

♦ Un travail a été engagé en vue de recenser l'ensemble des documents prescriptifs de Grand Paris Sud s'appliquant aux projets d'aménagement.

♦ Une réunion a été organisée en octobre avec les aménageurs afin de présenter le projet porté par Grand Paris Sud, d'échanger sur la démarche et d'envisager une méthodologie partagée.

♦ Une rencontre a également été organisée en novembre avec la communauté d'agglomération Est Ensemble dotée d'un « Référentiel pour un aménagement durable du territoire », afin d'échanger sur son retour d'expérience.

Cette démarche s'inscrit globalement dans le cadre du partenariat avec WWF France.

➔ La deuxième tranche de l'éco-quartier de l'Eau-vive à Lieusaint et la ZAC du Grand Parc à Bondoufle ont obtenu la **labellisation** parmi les **100 quartiers innovants et écologiques** de la Région Ile-de-France, respectivement en 2019 et 2020.

## LES PERSPECTIVES OU PROJETS A VENIR

➔ Formalisation et mise en application de la charte de développement durable, socle de référence partagé et co-construit visant une meilleure durabilité environnementale et sociale des projets.

# ÉTUDE STRATEGIQUE DE VALORISATION DE LA SEINE ET DE SES BERGES : VERS UN PARC NATUREL URBAIN (PNU)

Préservation de la biodiversité et  
protection des milieux et des ressources

## DATES CLES DU PROJET

- ➔ **MARS 2019** : Lancement de l'étude.
- ➔ **OCTOBRE 2019** : Production d'un **Atlas du Paysage** de la Seine et de ses berges. Proposition de création d'un Parc Naturel Urbain.
- ➔ **FEVRIER 2020** : Validation du principe du **Parc Naturel Urbain (PNU)**. Production du **cahier des actions du projet communautaire**.

## LE CONTEXTE

En conseil communautaire du 19 décembre 2017, la Communauté d'Agglomération de Grand Paris Sud s'est dotée de la compétence facultative « Valorisation de la Seine et de ses berges ».

Au droit de cette nouvelle compétence, la communauté d'agglomération Grand Paris Sud a souhaité mener une étude stratégique. L'objectif est la création d'un **schéma directeur global**, proposant des grands **axes d'aménagement à l'échelle de la Seine**, et permettant d'établir une cohérence entre les divers projets d'espace public des douze communes concernées et de la communauté d'agglomération.

L'étude stratégique concerne l'ensemble du territoire de Grand Paris Sud et porte sur diverses thématiques liées à la Seine : le développement économique, le tourisme, les sports et les loisirs, le patrimoine naturel et le paysage, l'écologie et la biodiversité, les déplacements doux, le transport fluvial et fluvestre, le patrimoine culturel, la gestion des inondations et la réglementation.



Action du CTE

## LES FAITS MARQUANTS EN 2020

- ➔ Organisation de réunions individuelles avec les différentes directions de Grand Paris Sud et les élus référents des thématiques de l'étude : Tourisme / Culture, Aménagement, Transports et Mobilités, Transition écologique, Eau et assainissement, Cadre de vie, Attractivité du territoire, ...
- ➔ Validation du Cahier des actions du projet communautaire **du Parc Naturel Urbain (PNU)**

## LES PERSPECTIVES OU PROJETS A VENIR

- ➔ Validation et hiérarchisation des actions fondatrices du PNU, sur les années à venir.

# LA STRATEGIE CYCLABLE DE GRAND PARIS SUD

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

## CHIFFRES CLES

- ➔ **16 km d'aménagements cyclables** (bandes et trajectoires matérialisées) dont 12 km au titre des « coronapistes »
- ➔ **10 stations de gonflage** en cours d'installation
- ➔ **300 arceaux (600 places)** déployés à proximité des équipements communautaires

## ZOOM INNOVATION GAME

Désireuse d'associer à la définition de sa politique cyclable les utilisateurs actuels et potentiels de « la petite reine », l'Agglomération a répondu à l'appel de l'Institut Mines Telecom Business School pour proposer un défi aux étudiants dans le cadre d'un Innovation Game consacré aux problématiques de développement durable.

L'objectif pour les étudiants, était d'élaborer en 48h un projet permettant de promouvoir la pratique régulière du vélo chez les étudiants de l'école. A la clé, des propositions très intéressantes mêlant actions concrètes, mise en place d'outils numériques, promotion via les réseaux sociaux etc. qui seront peut-être mises en œuvre ou serviront d'exemples.

## LE CONTEXTE

Le Plan Vélo de Grand Paris Sud a pour objectif de sécuriser et d'encourager les déplacements des cyclistes en intégrant une réflexion globale sur le maillage des aménagements, le développement de services liés au vélo, la promotion de la pratique cyclable et l'instauration d'une culture vélo sur le territoire.

## LES FAITS MARQUANTS EN 2020

### ➔ Mise en œuvre des premières actions du Plan Vélo de Grand Paris Sud

En plus des interventions pour la pose d'arceaux et la création de stations de gonflage, ce sont près de 16 kilomètres d'aménagement qui ont été réalisés au cours de l'année 2020.

Une partie d'entre eux concerne des « coronapistes ». En effet, afin d'accompagner le déconfinement, la Communauté d'agglomération a procédé en mai 2020, en lien étroit avec la ville d'Evry-Courcouronnes, à un réaménagement temporaire des voies de circulation pour favoriser la pratique du vélo.

Ces 12 km de pistes empruntent pour la plupart des voies déjà existantes, et sont identifiées grâce à un marquage au sol et des pictogrammes spécifiques.

### ➔ La promotion de la pratique cyclable

Grand Paris Sud et la Fédération pour les Circulations Douces en Essonne (FCDE) travaillent conjointement à la mise en œuvre d'un programme d'actions adapté aux besoins des usagers, et permettant de garantir la cyclabilité des aménagements et le partage de l'espace public. Une convention d'objectifs a été signée en 2020 afin de formaliser ce partenariat.

### ➔ La promotion de la pratique cyclable

Une carte des balades à vélo a été diffusée en septembre à 12 000 exemplaires et des ateliers « Cyclistes brillez », destinés à sensibiliser les pratiquants à l'importance d'une bonne visibilité, ont eu lieu pour la première fois en partenariat avec les associations cyclistes.

## LES PERSPECTIVES OU PROJETS A VENIR

- ➔ Mise en place d'ateliers d'auto-réparation en gare en partenariat avec les acteurs locaux.

# LES DEMARCHES TERRITORIALES EN FAVEUR DES MOBILITES DURABLES

Lutte contre le changement climatique  
et protection de l'atmosphère

## CHIFFRES CLES

- ➔ **83 041 salariés** visés par l'expérimentation lissage heures de pointe (aire d'influence des communes concernées), soit 56% des salariés du territoire
- ➔ 3 ateliers d'échanges aux thématiques transversales

## ZOOM

### RESIDENCE D'ARTISTES

La mise en place d'une résidence d'artistes figure parmi les actions qui seront déployées et pilotées par GPS au titre du Plan de Mobilité Interentreprises d'Evry-Courcouronnes Sud Corbeil-Essonnes.

Cette démarche consiste à faire communiquer le monde de l'art et le monde industriel à travers un projet partagé.

L'objectif est de mener un travail artistique collectif avec les salariés afin de permettre une meilleure lisibilité des espaces publics, en s'attachant au traitement des problématiques de circulation et notamment des trajets entre la gare du Bras de Fer et le Parc d'activité.

## LE CONTEXTE

Dans une logique de transition sociale et écologique du territoire, la Communauté d'Agglomération assure la coordination des moyens et le pilotage de démarches de management de la mobilité.

## LES FAITS MARQUANTS EN 2020

### ➔ Plan de Mobilité Interentreprises Evry-Courcouronnes Sud Corbeil-Essonnes

A l'appui du plan d'actions validé en 2019, de nouvelles mesures visant à améliorer l'accessibilité et les conditions de déplacement au sein de la zone d'emplois ont été mises en œuvre par l'ensemble des partenaires, en particulier concernant la thématique cyclable et le partage des espaces publics.

La crise sanitaire a toutefois impliqué de revoir la priorisation d'un certain nombre d'actions, d'ajuster leur timing, voire leur contenu dans une certaine mesure, le rapport à la mobilité ayant profondément évolué au cours de cette période.

### ➔ Poursuite de la mobilisation autour du lissage des heures de pointe

La Région et ses partenaires se mobilisent depuis 2018 pour décongestionner les transports en commun et les routes d'Île-de-France, grâce à la mise en place d'expérimentations territoriales visant à réduire le temps de trajet domicile-travail des Franciliens pour une meilleure qualité de vie et une meilleure productivité pour les entreprises.

Les 16 entreprises, collectifs d'entreprises, établissements publics et administrations signataires de la charte d'expérimentation conclue à l'échelle de Grand Paris Sud ont poursuivi leurs échanges au travers d'ateliers aux thématiques spécifiques (covoiturage, lissage des heures de travail, télétravail) permettant de discuter des bonnes pratiques au sein des structures et ainsi lever les incertitudes que peuvent engendrer les modifications de comportement de mobilité.

Lancée avant la crise sanitaire, cette démarche a permis d'accompagner les entreprises à faire face aux changements majeurs imposés par le confinement en matière d'organisation du travail, et a constitué un cadre d'échanges privilégié pour dresser un bilan et un premier retour d'expérience sur les mesures prises, celles à pérenniser, les correctifs à apporter.



Action du CTE



Action du CTE

## LES PERSPECTIVES OU PROJETS A VENIR

- ➔ Déclinaison du plan d'actions du Plan de Mobilité Interentreprises.
- ➔ Poursuite de l'expérimentation lissage des heures de pointe.

# DES PROJETS POUR LE DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS EN COMMUN

Lutte contre le changement climatique  
et protection de l'atmosphère

## CHIFFRES CLES

- ➔ 17 gares RER (ligne D)
- ➔ 30 km de Sites propres
- ➔ 10 gares routières majeures
- ➔ Plus de 80 lignes de bus
- ➔ 1 000 points d'arrêts bus
- ➔ Une dizaine de parking-relais

## ZOOM

### VERS UNE CONVERSION DES FLOTTES DE BUS

A l'issue d'une procédure de mise en concurrence lancée par Ile-de-France Mobilités, le transporteur Transdev a été retenu pour exploiter le réseau Sénart Bus et la ligne Citalien sur la période 2021 – 2026 dans le cadre d'une Délégation de Service Public.

Parmi les bénéfices attendus figure la conversion énergétique progressive de la flotte de bus dès 2021. Ces derniers fonctionneront désormais au GNV avec des impacts positifs majeurs sur leur niveau de pollution, de vibrations et de nuisances sonores.

Cette évolution a nécessité de lourds travaux sur le dépôt de Lieusaint, achevés en Octobre 2020. En 2021, le dépôt de Cesson sera doté de nouvelles installations.

## LE CONTEXTE

Des projets majeurs visant à compléter l'armature primaire du réseau de transport en commun sont pilotés par Ile-de-France Mobilités, autorité organisatrice des mobilités à l'échelle régionale, ou les Conseils Départementaux de l'Essonne et de Seine & Marne.

Dans ce cadre, Grand Paris Sud veille à une insertion qualitative de ces modes dits « lourds » sur le territoire, et s'attache à défendre, au-delà des contraintes techniques parfois importantes qu'ils imposent, un projet équilibré adapté aux besoins des populations locales et aux aspirations des élus.

En complément et en veillant à la qualité des correspondances, Grand Paris Sud et ses partenaires œuvrent à compléter l'offre des réseaux des bus du territoire.

## LES FAITS MARQUANTS EN 2020

### ➔ T Zen 2

Les travaux de création de la plate-forme sur la RD50 ont été réalisés au printemps et à l'été 2020. Le Citalien empruntera cette section de site propre dès Janvier 2021 sans impact sur l'itinéraire et la desserte de la ligne mais avec des bénéfices en matière de régularité et de rapidité.

### ➔ Tram T12

Une nouvelle phase de travaux du Tram T12 a débuté sur le secteur d'Evry-Courcouronnes avec la construction d'un pont permettant le franchissement de l'autoroute A6, et le lancement des aménagements de voirie et de plateforme sur l'avenue Paul Delouvrier et le boulevard François Mitterrand. Sur le secteur du Bois Briard, les travaux de voirie au niveau du rond-point du Traité de Rome se poursuivront jusqu'au printemps 2021.

### ➔ Des renforts d'offre bus mis en place et à l'étude

2020 a vu le lancement d'un renfort d'offre sur la ligne 7001 attendu par les communes de Tigery, Saint-Germain-lès-Corbeil et Saint-Pierre-du-Perray.

En parallèle, la restructuration du réseau de bus à mettre en place sur Savigny-le-Temple lors des travaux du TZen 2 ou l'amélioration de la desserte de la ZAC Grand Parc à Bondoufle ont fait l'objet d'études.

## LES PERSPECTIVES OU PROJETS A VENIR

- ➔ Lancement d'études visant la mise en accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite de 150 à 200 points d'arrêt du territoire.
- ➔ Poursuite des travaux du Tram T12.
- ➔ Démarrage des travaux de dévoiement des réseaux sur le tracé du TZen 4.

# LES ACTIONS EN MATIERE D'HABITAT ET DE LOGEMENTS

Lutte contre le changement climatique  
et protection de l'atmosphère

## CHIFFRES CLES

- ➔ De **32% à 42%** d'économies d'énergie grâce aux rénovations réalisées dans le cadre des OPAH
- ➔ OPAH Seine-Essonne : Au 31 mai 2020, **251 logements** rénovés, comprenant des travaux d'amélioration énergétique
- ➔ OPAH des Patios : **42** dossiers de demande subvention, comprenant des travaux d'amélioration énergétique.

## ZOOM

### ENGAGEMENT DE GRAND PARIS SUD DANS LE DISPOSITIF RECIF

Le programme « **Rénovation des Immeubles de Copropriété en France** » (RECIF) a pour objectif de **stimuler massivement la demande de rénovation en copropriété**.

Menée en partenariat avec Ile-de-France Energies et l'ALEC Sud Parisienne, cette opération a permis d'adresser, fin 2020, 21 541 courriers individualisés, au sein de 243 copropriétés de Grand Paris Sud.

Il s'agit d'inciter les copropriétaires à s'engager dans un projet de rénovation énergétique, en s'appuyant sur l'accompagnement proposé par l'ALEC à toutes les étapes d'un projet.

Une action de sensibilisation a également été menée envers les syndicats de gestion.

## LE CONTEXTE

Grand Paris Sud a initié, en 2018, sa stratégie en matière d'habitat et de logements, qui sera formalisée au sein du Programme Local de l'Habitat (PLH).

Par ailleurs, différents dispositifs d'aides et d'accompagnement de propriétaires sont mis en œuvre par Grand Paris Sud, permettant de favoriser les travaux de rénovation énergétique de leur logement.

## LES FAITS MARQUANTS EN 2020

### ➔ Avancement du PLH

Cette année a été consacrée à l'élaboration du document d'orientations et du programme d'actions qui vise une meilleure gestion et rénovation du parc existant, préalables au développement maîtrisé d'une offre de logements de qualité. A la croisée de ces ambitions, un travail a été mené avec les aménageurs sur la conception de 2 futures copropriétés complexes dans un objectif de simplification et de maîtrise des charges.

### ➔ Vers un « Plan Energie Patrimoine 2 » (PEP) étendu aux 23 communes

En 2015, un PEP 1 a été déployé sur le territoire Evry Centre Essonne, proposant aux copropriétés des aides à l'ingénierie en vue d'engager des travaux de rénovation.

Un nouveau dispositif est en cours d'élaboration pour l'étendre à tout le territoire et intégrer l'expérience acquise lors de la mise en œuvre du PEP 1 et envisager de nouvelles aides.

### ➔ 2 OPAH en cours de redéfinition stratégique

2 OPAH s'achèvent et seront relancées dès 2021, en fonction des nouvelles priorités retenues au travers de leur bilan.

L'OPAH Seine-Essonne se recentrera sur la seule commune de Corbeil-Essonnes où les besoins de rénovation de l'habitat sont encore conséquents, en lien avec le dispositif « Action Cœur de Ville ».

La nouvelle OPAH des Patios de Grigny devra définir un nouveau plan d'actions abordant la nécessaire rénovation thermique et patrimoniale de cet ensemble immobilier labellisé « Patrimoine du XXème siècle » de 206 logements.

## LES PERSPECTIVES OU PROJETS A VENIR

- ➔ Adoption du Programme Local de l'Habitat.
- ➔ Mise en œuvre du Plan Energie Patrimoine 2.

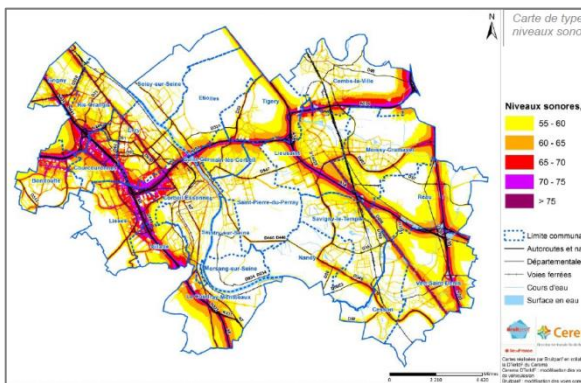
# ELABORATION DU PLAN DE PREVENTION DU BRUIT DANS L'ENVIRONNEMENT (PPBE) DE GRAND PARIS SUD

Epanouissement des êtres humains

## ZOOM

### LES CARTES STRATEGIQUES DU BRUIT (CSB)

- ⇒ CSB de Grand Paris Sud adoptées en novembre 2018
- ⇒ Représentation de l'exposition au bruit des populations, vis-à-vis des infrastructures de transport (routier, ferroviaire, aérien) et des installations industrielles classées
- ⇒ 2 types de cartes :
  - ♦ Cartes de niveaux sonores
  - ♦ Cartes de dépassement des valeurs autorisées



Carte de niveaux sonores

## LE CONTEXTE

Une Directive Européenne de 2002, relative à l'évaluation et la gestion du bruit dans l'environnement, a instauré l'obligation aux agglomérations de plus de 100 000 habitants d'élaborer et adopter des Cartes Stratégiques du Bruit (CSB) ainsi qu'un Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE).

## LES FINALITES D'UN PPBE

La démarche doit permettre d'identifier, sur le territoire, les zones impactées par des nuisances sonores liées au transport routier, ferré et aérien ainsi qu'aux installations classées.

Le PPBE permet de recenser les mesures mises en œuvre et celles envisagées par les différents gestionnaires d'infrastructures pour prévenir et réduire ces nuisances sonores.

## LES FAITS MARQUANTS EN 2020

- ⇒ Réalisation d'un **diagnostic territorial** et identification et hiérarchisation des **zones à enjeux** (zones en dépassement des valeurs autorisées et zones calmes) avec les partenaires (communes, aménageurs, gestionnaires d'infrastructures,...).
- ⇒ Elaboration du **plan d'actions** du PPBE (actions curatives et/ou préventives « localisées », actions fonctionnelles,...) partagé avec les communes.
- ⇒ Mise en **consultation du public** du projet de PPBE de Grand Paris Sud.

## LES PERSPECTIVES OU PROJETS A VENIR

- ⇒ Approbation du PPBE de Grand Paris Sud début 2021

# LES ACTIONS EN DIRECTION DES ENTREPRISES

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

## CHIFFRES CLES

- ➔ 51 entreprises du club des éco-activités de Grand Paris Sud référencées dans l'annuaire peuvent intégrer le club IDF des éco-entreprises, qui en regroupe d'ores et déjà 444
- ➔ Toutes les éco-entreprises de Grand Paris Sud ont pu participer au forum national annuel du PEXE ayant permis la mise en relation de 1150 entreprises entre elles

## ZOOM

### RENCONTRE ECOTECH PORTS DURABLES

Grand Paris Sud travaille, avec l'association HAROPA (ports du Havre, Rouen et Paris), l'ADEME, et les Régions IDF et Normandie, sur le projet (SFM).

Ce projet visant à favoriser le report modal entre le port du Havre et l'Île de France, essentiellement via une solution ferroviaire, a été présenté lors des journées «Ecotech Port durables» organisé du 1<sup>er</sup> au 4 décembre 2020 par le PEXE et l'Ademe.

## LE CONTEXTE

Grand Paris Sud a poursuivi son action en vue d'une meilleure connaissance du tissu productif de la filière des éco-activités, de l'offre éco-industrielle, ainsi que des principaux savoir-faire. L'objectif est de valoriser l'offre, promouvoir les partenariats et la mise en relation avec l'ensemble de l'écosystème au niveau francilien.

## LES FAITS MARQUANTS EN 2020

### ➔ Participation à la naissance du club IDF des éco entreprises

Afin de donner plus de visibilité et de capacité d'action au club des éco-activités de son territoire, Grand Paris Sud a collaboré à la démarche du PEXE visant à créer, à l'échelle régionale, une association offrant, aux éco-entreprises, un cadre collectif pour les réunir et les promouvoir. Le Club IDF des éco entreprises a ainsi lancé ses premières actions fin 2020 en vue de :

- ♦ Favoriser le déploiement des solutions portées par les éco-entreprises régionales
- ♦ Soutenir la création d'emplois en agissant sur tous les leviers : structuration, innovation, financement, développement commercial et formation.

### ➔ Réalisation d'un plan stratégique de déploiement de stations d'avitaillement en énergie décarbonée sur le territoire

Contribuant à la stratégie climat-air-énergie de l'agglomération et inscrite au Contrat de Transition Ecologique, cette étude lancée fin 2020 vise à :

- ♦ Réaliser une analyse de l'existant sur le territoire en matière d'offres privées et publiques en gaz, biogaz, électricité voir hydrogène décarbonée, ainsi qu'un benchmark à l'échelle européenne des solutions mises en œuvre.
- ♦ Elaborer un plan stratégique de déploiement de stations d'avitaillements.

### ➔ Territoires d'industrie, le Partenariat avec Safran

Dans le cadre du dispositif Territoire d'industrie Evry-Corbeil-Villaroche, un comité de projet partenarial, en concertation avec l'industriel Safran, a acté en mars 2020 un programme d'actions, dont une vise à accompagner la transition énergétique des sites industriels de Safran. Des démarches communes et des partenariats pourront être initiés sur des volets tels que la consommation énergétique, la production d'énergies renouvelables et le bâti des sites de Safran.

### ➔ Mise en relation entre entreprises du territoire et les services de Grand Paris Sud dans le cadre du décret Tertiaire

30% des entreprises du territoire interviennent dans le domaine du bâtiment et des services au bâtiment, dont une vingtaine d'entre elles est spécialisée dans les éco-activités, au sein de l'éco-pépinière de Moissy-Cramayel.

Suite à une première mise en relation en 2018, sur le thème général du bâtiment, une seconde action a été reproduite en 2020, sur le thème plus spécifique de la rénovation énergétique des bâtiments.

Le but, pour les entreprises, est de se faire connaître auprès des services de l'agglomération susceptibles de lancer des études ou des travaux, mais également de se connaître entre elles et d'échanger.



Action du CTE

## LES PERSPECTIVES OU PROJETS A VENIR

- ➔ Poursuivre l'accompagnement de la maturation de la filière des éco-activités, aider à lui donner plus de visibilité
- ➔ Promouvoir les synergies et complémentarités entre éco-activités et logistique, notamment dans le cadre de futures reconversions ou mises aux normes de plateformes.



# LE NUMERIQUE COMME OUTIL D'ACCELERATION DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE

Lutte contre le changement climatique  
et protection de l'atmosphère  
Modes de production et de  
consommation responsables

## CHIFFRES CLES

- ⇒ 80% du territoire fibré
- ⇒ 284 jeux de données sur la plateforme Opendata de Grand Paris Sud

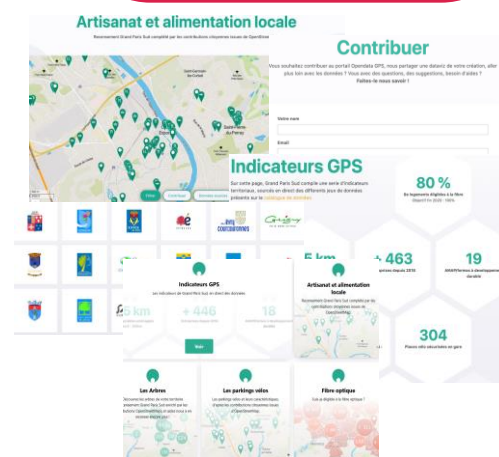
## Zoom

### CONTRIBUTION A LA PLATEFORME ILE-DE-FRANCE SMART SERVICES

Différents services sont cartographiés et mis en ligne sur ces thèmes :

- ⇒ Ma nature d'Île-de-France
- ⇒ Trier et réduire mes déchets
- ⇒ Manger local dans ma région

Grand Paris Sud a contribué au volet « Manger local » de cet outil, en fournissant des données locales (artisanat, AMAP, ferme bio à vente directe au consommateur, etc.).



## LE CONTEXTE

Le numérique saura être utile à la transition écologique, énergétique et sociétale, en favorisant des modèles structurellement innovants, inspirés du vivant et au service d'activités essentielles.

## LES FAITS MARQUANTS EN 2020

### ⇒ La fibre optique : un levier pour plus de sobriété

⇒ Limiter les déplacements et par conséquent leurs impacts environnementaux, en privilégiant le télétravail, l'école à la maison ou encore la téléconsultation.

⇒ Réduire les consommations énergétiques grâce à la bascule des abonnés du réseau cuivre vers le réseau fibre (1,8W pour une ligne cuivre contre 0,5W pour une ligne fibre) et à l'incitation à l'utilisation des réseaux fixes et wifi qui consomment 10 fois moins d'énergie que le réseau 4G (à usage équivalent).

### ⇒ L'Open Data de Grand Paris Sud un levier pour construire un territoire soutenable

Le portail Opendata se présente sous la forme de pages éditorialisées auxquelles sont associés un ou plusieurs jeux de données, dont certains sont :

⇒ directement liés à la préservation de l'environnement (arbres remarquables, zones protégées, déplacement et mobilités douces (pistes cyclables, balades et circuits) ;

⇒ ou ayant un impact sur l'environnement : manger local, commerces de proximité, parc de stationnement, etc.

### ⇒ Une application numérique pour réduire l'empreinte de ses déplacements

Cette application, déployée sur Grand Paris Sud en septembre 2020, va aider au stationnement en rabattement sur les gares RER et permettre de faire des choix de multi-modalités. Ce service numérique repose sur des capteurs et des données temps réel d'Île de France mobilité et doit permettre d'éviter les kilomètres inutiles à la recherche d'un stationnement et de préparer son trajet en favorisant les transports en commun depuis son domicile.

### ⇒ Programme de collecte et de recyclage des mobiles usagés

Dans le cadre du partenariat avec Orange, un dispositif va être mis en place sur le territoire pour collecter les portables usagés. Ils seront récupérés par une entreprise d'insertion pour les recycler. Une part des recettes issues de la revente financera la mise en place de circuits de recyclage en Afrique.

## LES PERSPECTIVES OU PROJETS A VENIR

- ⇒ Organisation d'un Digital Society Forum sur le thème : « Quel Numérique pour une société post-covid décarbonée ? »
- ⇒ Suivi du programme de collecte et recyclage des mobiles usagés

---

**LES ACTIONS ET POLITIQUES PUBLIQUES EN  
MATIERE DE DECHETS ET D'EAU**

---

# LES ACTIONS MENEES DANS LE DOMAINE DES DECHETS

Lutte contre le changement climatique  
et protection de l'atmosphère

Modes de production et de  
consommation responsables

## CHIFFRES CLES

- ➔ 155 000 tonnes de déchets ménagers et assimilés collectées en 2019 par l'agglomération (hors territoire SIVOM)
- ➔ Un fort potentiel de réduction du bac d'ordure ménagère car **72% des déchets qu'il contient sont des déchets compostables ou recyclables** et peuvent faire l'objet de valorisation matière au lieu d'être incinéré.

## ZOOM

### PARTICIPATION AU FORUM ENVIRONNEMENT EUROCITIES

Fin 2019, Grand Paris Sud a participé au forum EUROCITIES Environnement en tant qu'observateur.

Ce forum portait sur *la problématique des déchets plastiques dans les villes*.

Des expériences notables partagées dans le cadre du réseau par d'autres villes membres venaient notamment d'Italie, Suède et Belgique.

## LE CONTEXTE

Le **schéma directeur** de gestion des déchets de Grand Paris Sud, coconstruit avec les communes et finalisé en fin d'année 2019, identifie deux axes principaux d'évolution du service de collecte :

- **L'harmonisation et la maîtrise des coûts** : l'exercice de la compétence collecte demeure caractérisé par une forte hétérogénéité cela engendre une complexité pour l'usager sans permettre d'économies d'échelle ;
- **La réduction de l'impact environnemental** : les prestations et circuits de collecte actuels, issus des précédentes intercommunalités, ne sont pas optimisés pour restreindre l'impact environnemental de la collecte, et ne permettent pas de traduire la politique volontariste de GPS en matière de transition écologique.

## LES FAITS MARQUANTS EN 2020

### ➔ Lancement des nouveaux marchés de collecte

Les évolutions prévues au schéma directeur de gestion des déchets seront intégrées, de manière progressive, conformément au souhait des Maires.

Dès le lancement du marché (15/04/2021) :

- ♦ Arrêt de la collecte hivernale des déchets verts sur l'ensemble du territoire
- ♦ Tri des dépôts sauvages lors de leur collecte, pour permettre une meilleure valorisation de ces déchets et réduire les coûts

A partir de 2023 :

- ♦ Réduction de la fréquence de collecte en porte-à-porte des ordures ménagères à un passage par semaine dans les zones pavillonnaires et les petits collectifs ciblés
- ♦ Généralisation de la collecte des encombrants sur rendez-vous dans les zones pavillonnaires et les petits collectifs ciblés

A partir de 2024

- ♦ Généralisation de la collecte en bacs des déchets verts afin notamment de ne plus consommer de sacs en papier et limiter les troubles musculo squelettiques des agents

A partir de 2025

- ♦ Arrêt de la collecte du verre en porte à porte sur les communes concernées, au profit de l'apport volontaire.

## Les perspectives ou projets à venir

- ➔ Elaboration du Programme Local de Prévention des Déchets
- ➔ Réalisation de la prospective financière du service de collecte des déchets afin de travailler à l'évolution de la fiscalité des déchets

# LES ACTIONS MENEES DANS LE DOMAINE DE L'EAU

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

Préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources

## CHIFFRES CLES

- ➔ **21 millions m3 d'eau potable** distribués
- ➔ **81 000 €** affectés au Fond de Solidarité Eau de la Régie
- ➔ **14 500 m3 de rétention d'eau de pluie** créés pour lutter contre les inondations

## ZOOM

### CONTINUITÉ DU SERVICE PUBLIC PENDANT LA CRISE SANITAIRE

Lors de la crise sanitaire et des confinements, les directions adjointes de l'eau et de l'assainissement ont continué à assurer les services indispensables à la population : alimentation en eau potable et évacuation et traitement des eaux usées.

Le maintien de ces services contribue activement à la préservation de l'environnement.

## LES FAITS MARQUANTS EN 2020

### ➔ Lutte contre les inondations / GEMAPI

L'étude du plan de continuité d'activités en temps de crues de la Seine a été lancée et se terminera en 2021. Elle permettra de définir les procédures à mettre en place pour maintenir l'activité des services assurés par l'agglomération, lors de différents niveaux des crues de la Seine.

### ➔ Elargissement et renforcement du Fonds de solidarité Eau

La Régie de l'eau de Grand Paris Sud dispose d'un fond de solidarité eau (FSE) pour aider les familles en difficultés à payer leurs factures d'eau, en partenariat avec les centres communaux d'action sociale (CCAS) des communes adhérentes. Ce fonds a été élargi suite à l'adhésion de la commune de Grigny.

### ➔ Schémas Directeurs de l'assainissement et de l'eau potable de Grand Paris Sud

L'élaboration du schéma directeur d'eau potable a démarré en 2020 et celle du schéma directeur d'assainissement sera lancée en 2021. Ces documents structurants permettront d'établir un diagnostic de l'ensemble des ouvrages et de définir et prioriser les investissements à venir.

### ➔ Contrat de fourniture d'eau brute avec Eau de Paris

Dans le cadre de sa stratégie d'approvisionnement en eau potable, Grand Paris Sud a signé une convention de fourniture d'eau avec Eau de Paris et réalise, dans ce cadre, les études d'avant-projet du piquage du réseau d'eau potable sur l'aqueduc du Loing.

## Les perspectives ou projets à venir

- ➔ La création d'une Société Publique Locale avec le SIARCE va permettre de récupérer le biogaz via une unité de méthanisation des boues de la station Exona et de l'injecter dans le réseau de gaz de ville

---

**L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU  
DEVELOPPEMENT DURABLE**

---

# LES ACTIONS D'ÉDUCATION A L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE (EEDD)

Modes de production et de consommation responsables

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

Préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources

## CHIFFRES CLES

➔ **5 projets personnalisés avec des publics handicapés** au jardin, avec les animaux. 25 personnes concernées : enfants, jeune adultes, adultes.

➔ **12 espaces thématiques permanents** d'explication et de démonstration sur le site de la Maison de l'Environnement (biodiversité, apiculture, jardinage, eaux, habitat écologique, ...).

## ZOOM

### UN PIQUE-NIQUE ZERO DECHET

Pour encourager l'éco-citoyenneté et les comportements éco-responsables, des fiches pédagogiques ont été réalisées, dont l'une propose des conseils pour un pique-nique zéro déchet.



## LE CONTEXTE

Le service Éducation à l'Environnement et au Développement Durable de Grand Paris Sud a pour rôle de sensibiliser et d'éduquer les habitants du territoire aux fonctionnements de notre environnement, et de promouvoir les comportements éco-responsables.

## LES FAITS MARQUANTS EN 2020

### ➔ Participation aux événements et manifestations organisées sur le territoire

♦ Journées du Patrimoine : manifestation organisée à la Maison de l'Environnement, au cours de laquelle les abeilles, la vie du sol ou de la mare mais aussi les gestes pour faire soi-même à la maison (pain, kéfir, fromages, ...) ont été abordés.

♦ Semaine Européenne du Développement Durable : partenariat avec l'Université d'Evry avec mise à disposition de 3 expositions thématiques (alimentation durable, réchauffement climatique et fragilité des sols). Un programme d'ateliers en cours de préparation.

### ➔ Accompagnement au développement de projets

♦ Jardins partagés à Combs-la-Ville et à Ris-Orangis : organisation de formations et d'ateliers, apport des conseils du spécialiste permaculture de la Maison de l'Environnement.

♦ Création d'un espace de compostage collectif à Corbeil-Essonnes : étude d'emplacement, aide à l'organisation du collectif de citoyens, en lien avec la Direction des Déchets.

➔ Participation à la création d'une **série de vidéos « tutos »** sur le compostage et la réduction et valorisation des déchets organiques (<https://www.grandparissud.fr/actualites/je-reduis-mes-dechets-avec-nathalie>)

➔ **Restructuration du « jardin urbain »** du site de la Maison de l'Environnement, grâce au travail de 2 adolescents porteurs de handicap, en lien avec l'IME Le Reverdi de Vert-Saint-Denis.

## LES PERSPECTIVES OU PROJETS A VENIR

➔ Mise en œuvre de nouvelles offres adaptées aux groupes.

# LA TRANSITION ECOLOGIQUE AU SEIN DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

Modes de production et de consommation responsables

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

Préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources

## CHIFFRES CLES

Depuis 2009

➔ **25 établissements engagés** dans le dispositif Ecol'o Top, réparties sur 12 communes.

En 2019-2020

➔ **8 établissements suivis** (écoles, collèges, lycées)

➔ **300 élèves sensibilisés** et 50 adultes (enseignants, personnel)

## ZOOM

### LE DISPOSITIF ECOL'O TOP

- ♦ Une **approche active et participative** des élèves
- ♦ Un développement de **connaissances, compétences et pratiques éco-citoyennes**
- ♦ **Différentes thématiques** : énergie, eau, déchets, alimentation, biodiversité, mobilité, solidarité et équité, consommation durable, santé et bien-être.



## LE CONTEXTE

Ecol'o top est un dispositif proposé depuis 2009 par le Service Education à l'Environnement et au Développement durable.

Il propose aux établissements scolaires du territoire un accompagnement pour intégrer la transition écologique dans le quotidien des élèves et des équipes pédagogiques.

## LES FAITS MARQUANTS EN 2020

➔ Pour assurer le déploiement du dispositif Ecol'o Top, un **partenariat a été engagé avec des acteurs de l'éducation à l'environnement** : E-Graine, Nature et Société, Objectif Terre, Pro-vélo 91. Ateliers et formations ont été menés sur la base d'une pédagogie active, visant à créer des espaces de débat et partage, afin d'impulser un engagement individuel et collectif fort.

➔ Une **forte mobilisation des éco-délégués** des établissements scolaires, valorisée à l'occasion de la réalisation d'une interview filmée par le réseau CANOPE de l'éducation nationale, dans le cadre du parcours magistère "Engager des éco-délégués".

➔ **Quelques exemples de réalisation dans des écoles du territoire** :

- ♦ Une mare pédagogique au Lycée de la Mare Carrée à Moissy-Cramayel.
- ♦ Un groupe vélo au Collège Sonia Delaunay à Grigny : apprentissage du vélo en ville, ateliers de réparation de vélo,...
- ♦ Un hôtel à insecte, des nichoirs à oiseaux, des carrés potager, des initiatives « zéro-déchet/zéro-gaspi » dans de nombreuses écoles primaires (La Lanterne à Evry-Courcouronnes, Lavoisier à Lieusaint, Paloisel à Combs-la-Ville...).

## LES PERSPECTIVES OU PROJETS A VENIR

➔ Poursuite des projets qui n'ont pu aboutir en 2020 en raison du contexte sanitaire.

# SENSIBILISATION DES SCOLAIRES A LA PRESERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU

Modes de production et de consommation responsables

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

Préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources

## CHIFFRES CLES

➔ Près de **750** élèves sensibilisés aux enjeux de la préservation de l'eau et aux éco-gestes

## LE CONTEXTE

Ces actions ont pour but d'éduquer les différents publics scolaires à la préservation de la ressource en eau, sensibiliser à la lutte contre la pollution des milieux aquatiques, développer l'écocitoyenneté et informer sur les solutions existantes pour économiser l'eau à la maison.

## LES FAITS MARQUANTS EN 2020

➔ **Les Messagers de l'eau**, dispositif porté par la régie de l'Eau Grand Paris Sud et la société Suez pour sensibiliser les élèves au cycle de l'eau, à la préservation de cette ressource et aux gestes du quotidien contribuant à ne pas la gaspiller.

➔ **Interventions vers les lycéens**, dans le cadre d'une action menée avec le lycée des Loges à Evry-Courcouronnes.

14 classes de seconde, soit **413 élèves**, ont bénéficié d'une sensibilisation aux enjeux de la préservation de la ressource et de la valeur de l'eau, grâce à un concours organisé entre les classes participantes.

➔ **Interventions vers les élèves du primaire**, s'inscrivant dans un projet pédagogique coordonnées avec les enseignants. C'est ainsi que **194** élèves du primaire ont été sensibilisés sur le grand et petit cycle de l'eau.

➔ **Découverte d'une zone humide**, dans le cadre d'une promenade autour d'un plan d'eau.

**136 collégiens** ont participé à cette action qui a permis d'évoquer avec eux les pratiques de gestion des zones humides, la biodiversité de ces milieux ainsi que les conséquences de la pollution de l'eau.



## LES PERSPECTIVES OU PROJETS A VENIR

- ➔ Poursuivre le dispositif des Messagers de l'Eau avec une proposition de visites de l'usine d'assainissement d'Evry-Courcouronnes et/ou la station de production d'eau potable de Morsang sur Seine.
- ➔ Créer et développer une action à destination des conseils municipaux des jeunes.
- ➔ Poursuite et développement des promenades de découverte des zones humides.



# SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC A LA PRESERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU ET AUX ECO-GESTES

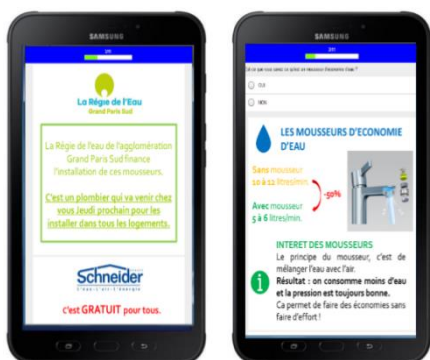
Modes de production et de consommation responsables

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

Préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources

## CHIFFRES CLES

➔ Près de **894 personnes** sensibilisées aux éco-gestes en matière de consommation d'eau



## LE CONTEXTE

Ces actions ont pour but d'éduquer les publics à la préservation de la ressource en eau, sensibiliser à la lutte contre la pollution des milieux aquatiques, développer l'écocitoyenneté et informer sur les solutions existantes pour économiser l'eau à la maison.

## LES FAITS MARQUANTS EN 2020

➔ **Les animations de proximité** permettent, de sensibiliser aux éco-gestes, d'informer sur la gestion de l'eau et sur les exigences de qualité pour l'eau du robinet et enfin, de faire connaître la compétence « eau et assainissement » exercée par l'agglomération.

Environ **350 personnes** ont participé à l'animation « bar à eaux » lors d'événements organisés sur le territoire. Cette animation donne l'occasion de souligner la valeur économique de l'eau du robinet. Elle permet également d'informer sur les dommages importants provoqués par les lingettes qui obstruent les canalisations et les pompes de relevages.

➔ **Opération de sensibilisation aux économies d'eau et installations de kits d'économies d'eau.**

La Régie de l'eau a mandaté l'association Voisin Malin pour poursuivre une action de sensibilisation auprès de familles du territoire. Cette mission consiste à communiquer sur les économies d'eau possible par une pratique des éco-gestes et à proposer aux habitants d'installer un kit d'économie d'eau dans leur logement.

Cette opération a débuté par la formation des **10 voisins** qui ont ensuite pu réaliser la phase active « passage et sensibilisation en porte-à-porte ».

Ces campagnes de sensibilisations ont été déployées sur le quartier des Pyramides à Evry-Courcouronnes et au sein de résidences en copropriétés, sur le quartier de la Ferme du Temple à Ris-Orangis, avec pour résultats :

Quartier des pyramides 184 logements ciblés, **111 portes ouvertes (60%)**.  
La Ferme du Temple 350 logements ciblés, **245 portes ouvertes (70%)**.

## LES PERSPECTIVES OU PROJETS A VENIR

- ➔ Créer et développer une sensibilisation face aux risques d'inondation.
- ➔ Poursuite, avec l'association Voisin Malin, des interventions en porte-à-porte.

# SENSIBILISATION AU TRI ET A LA PREVENTION DES DECHETS

Modes de production et de consommation responsables

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

## CHIFFRES CLES

- ➔ **2 188** élèves sensibilisés en milieu scolaire.
- ➔ **1 000** kits de tri distribués aux habitants en porte-à-porte.
- ➔ **339** composteurs domestiques mis en place.
- ➔ **8 110** outils de sensibilisation distribués sur le territoire par des acteurs relais.

## LES FAITS MARQUANTS EN 2020

➔ Mise en œuvre d'une opération de sensibilisation en porte-à-porte au tri des déchets auprès de 1 000 ménages, dans le cadre du projet de **rénovation du Square Surcouf** qui modifie les modalités de gestion des déchets ménagers et assimilés, avec le déploiement de 31 bornes d'apport volontaire enterrées et suppression de 115 bacs à roulettes.



➔ Le **formulaire de commande d'outils en ligne** qui permet aux acteurs du territoire de mener des actions de sensibilisation locales ciblées, sur le tri et la réduction des déchets.

Au 1<sup>er</sup> septembre 2020, **27 acteurs** sont comptabilisés et contribuent ainsi à la sensibilisation sur le territoire : bailleurs, copropriétés, syndicats, associations, administrations publiques, entreprises, établissements scolaires et bien sûr particuliers.

**8 110 outils** ont été distribués par ces nouveaux relais engagés.

Les 3 outils les plus distribués sont :

- ♦ le guide du tri : 2 672 unités
- ♦ le calendrier de collecte : 1 512 unités
- ♦ le sac de stockage / transport des emballages : 1 423 unités.

**Grand Paris Sud**  
Seine-Essonne-Sénart

Les outils Grand Paris Sud mis à votre disposition sur le tri et la réduction des déchets

Formulaire de commande

\*Required

Nom de la structure \*

Your answer

## LES PERSPECTIVES OU PROJETS A VENIR

➔ La mise en place d'un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA).

# PARTICIPATION DE GRAND PARIS SUD AU PROGRAMME « AGIR ENSEMBLE »

Modes de production et de consommation responsables

Préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère



## CHIFFRES CLES

➔ **5 établissements** d'enseignement supérieur engagés, soit plus de **16 000 étudiants** concernés

➔ Un plan d'actions triennal 2019-2021

## ZOOM

### CLEAN UP DAY NUMERIQUE

Cette opération a été organisée du 4 au 9 mai 2020 par la ville d'Evry-Courcouronnes et a été relayée par les partenaires d'Agir Ensemble.

Le principe : proposer **1 défi par jour** pour réduire l'impact environnemental des usages numériques (supprimer d'anciens mails, faire le tri des applications, etc).

## LE CONTEXTE

Initié en 2009, le dispositif national « Agir Ensemble pour des campus durables en villes durables » est destiné à sensibiliser la communauté universitaire aux enjeux du développement durable, et à soutenir la mise en œuvre d'actions partagées.

En 2019, une alliance locale s'est constituée autour de la Ville d'Evry-Courcouronnes, coordonnateur du dispositif, et les partenaires que sont l'université d'Evry, l'ENSIIE, Télécom Sud Paris, l'IMT Business School, la Faculté des Métiers, le CROUS de Versailles et Grand Paris Sud.

## LES FAITS MARQUANTS EN 2020

➔ Les services de Grand Paris Sud apportent un soutien technique à la mise en œuvre d'un **plan d'actions** triennal 2019-2021, **partagé** par l'ensemble des partenaires.

Ce plan d'actions s'articule autour des thématiques suivantes : prévention des déchets, découverte de la biodiversité urbaine et mobilité.

➔ **Vers la signature d'une charte de partenariat** de l'alliance locale formalisant l'engagement des partenaires et la gouvernance retenue pour la mise en œuvre du dispositif : adoption de la délibération en conseil communautaire du 29 septembre 2020.

➔ **La gouvernance** de l'alliance locale repose sur un comité de pilotage et des groupes de travail thématique composés de représentants des établissements partenaires.

## LES PERSPECTIVES OU PROJETS A VENIR

➔ Poursuite de la mise en œuvre du plan d'actions.

---

## **LA COLLECTIVITE EXEMPLAIRE**

---

# LA GESTION DES ESPACES PUBLICS COMMUNAUTAIRES

Préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources

## CHIFFRES CLES

- ➔ **700 ha** d'espaces verts et de nature
- ➔ **13** boisements
- ➔ **11 300** arbres d'alignement et 8 arbres remarquables
- ➔ **176** nichoirs à mésanges

## ZOOM

### TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA NATURE



La Communauté d'agglomération a été reconnue Territoire Engagé pour la Nature par l'Agence Régionale de la Biodiversité et ses partenaires. Les actions mises en œuvre au quotidien ainsi que les projets de la collectivité en termes de préservation de la Biodiversité sont ainsi valorisées.

Cette reconnaissance permettra de bénéficier d'un accompagnement de l'Agence pour réaliser le plan d'actions en faveur de la Biodiversité de la collectivité.

## LE CONTEXTE

La Communauté d'agglomération s'attache à travers ses régies et ses prestataires à entretenir les espaces pour lesquels elle est compétente de manière à respecter l'environnement et la biodiversité. L'usage de produits phytosanitaires y est notamment proscrit et les principes d'une gestion écologique sont respectés. Afin de formaliser son engagement dans ce sens, la collectivité a signé la charte régionale de la Biodiversité le 28 juin 2016.

## LES FAITS MARQUANTS EN 2020

- ➔ **Poursuite de la cartographie des espaces verts** gérés par la collectivité au sein du système d'information géographique.
- ➔ **Poursuite des 2 protocoles de sciences participatives à destination des agents gestionnaires, mis en place depuis 2018 :** Participation d'une quinzaine d'agents.
  - ➔ Recrutement d'une personne en service civique pour **concevoir un sentier pédagogique** sur le port des Bas-Vignons, au Coudray-Montceaux, afin de valoriser la biodiversité ainsi que le patrimoine historique présent.
  - ➔ Dans le cadre de **TIGA**, étude de l'**implantation expérimentale de mobilier végétalisé** ayant pour objectif principal de lutter contre les îlots de chaleur urbains et de favoriser le lien social. Les emplacements envisagés sont le parvis de l'Université d'Evry et le théâtre de Sénart. Ces « corolles » seront suivies par des relevés scientifiques mesurant notamment l'évolution de la température de l'air.
  - ➔ **Participation au projet COOL** (Cemeteries Observations Of Life) mené par L'Agence régionale de la Biodiversité (ARB). Il s'agit d'une étude sur la biodiversité des cimetières du territoire francilien, fondée sur les sciences participatives.

## LES PERSPECTIVES OU PROJETS A VENIR

- ➔ Implantation du parcours pédagogique au port des Bas-Vignons.
- ➔ Mobilisation du réseau technique « Espaces verts et biodiversité » pour participer à la co-construction de la stratégie territoriale de la biodiversité.

# LA MAITRISE DE L'ENERGIE AU SEIN DU PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE

Lutte contre le changement  
climatique et protection de  
l'atmosphère

## CHIFFRES CLES

- ➔ 1 200 compteurs
- ➔ 14 951 203 kWh électrique consommés par les bâtiments soit 1 991 307,42 € TTC
- ➔ 15 215 528 kWh chauffage consommés par les bâtiments soit 1 073 392,71 € TTC
- ➔ 19 357 531 kWh électrique consommés par l'éclairage public soit 2 437 514,20 € TTC
- ➔ **Au total 49 524 262 kWh soit 5 502 214,33 € TTC**

## ZOOM



Action du CTE

### LE SCHEMA DIRECTEUR POUR LA RENOVATION ENERGETIQUE DU BATI COMMUNAUTAIRE

Le marché d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage pour l'élaboration de ce schéma directeur va permettre d'identifier les gisements d'économies d'énergies et de planifier les travaux pour 64 bâtiments communautaires.

- ➔ Rendu de l'étude : fin 2021

## LE CONTEXTE

Décret tertiaire (DT), Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC), Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), labellisation CIT'ERGIE, Contrat de Transition Ecologique (CTE), Schéma Directeur de Rénovation du Bâti Communautaires, ...

La maîtrise de l'énergie au sein du patrimoine communautaire devient un enjeu incontournable pour nos collectivités et est plus que jamais d'actualité pour l'atteinte des objectifs réglementaires et la concrétisation de nos ambitions en matière de transition écologique.

## LES FAITS MARQUANTS EN 2020

### ➔ Des outils de suivi de consommations de fluides

Une base de données a été constituée depuis 2 ans et continue d'être développée sur Excel. Elle permet d'identifier les caractéristiques énergétiques élémentaires des 1 200 compteurs de notre patrimoine (bâtiments et éclairage public) par site, par ville et par typologie de sites (ratios).

### ➔ Achat d'électricité verte locale

Ce nouveau marché, proposé par le SIPPAREC, groupement énergétique d'électricité auquel la CA GPS est adhérente, va permettre d'assurer, en 2021, une alimentation électrique 100 % d'origine renouvelable issue de petits producteurs situés en France pour 1 bâtiment : l'Ecole de Théâtre à Evry-Courcouronnes.

Pour rappel, les bâtiments communautaires et l'éclairage public sont alimentés à **100% en électricité verte** (produite à partir d'énergies renouvelables).

### ➔ Réseaux « Energies Fluides Grand Paris Sud » et Optimisation Energétique du Patrimoine

Dans le cadre de ce réseau rassemblant les techniciens des communes, 4 ateliers ont été organisés :

- ◆ Atelier 1 : Définition collective des 7 axes de travail
- ◆ Atelier 2 : RETEX tableaux de bord énergétiques
- ◆ Atelier 3 : Construction d'un tableau de bord énergétique avec démonstration en salle informatique

## LES PERSPECTIVES OU PROJETS A VENIR

- ➔ Installation de bornes de recharge pour véhicules électriques sur certains bâtiments.
- ➔ Réalisation du Schéma Directeur de la Rénovation Energétique du Bâti Communautaire en 2021.

# AMELIORATION THERMIQUE DE LA MEDIATHEQUE ELSA TRIOLET ET DU CONSERVATOIRE OLIVIER MESSIAEN A RIS-ORANGIS

Lutte contre le changement  
climatique et protection de  
l'atmosphère

## CHIFFRES CLES

- ➔ Objectifs de réduction des consommations énergétiques : -260 kWEP /an, soit - 64 %
- ➔ Bâtiment de **1 560 m<sup>2</sup>** de planchers sur 3 niveaux
- ➔ 752 000 € HT soit **902 400 € TTC** d'enveloppe financière prévisionnelle

## LE PROJET

Le projet porte sur l'amélioration du bâtiment existant sous divers aspects : thermique – confort d'hiver mais aussi confort d'été et diminution des besoins énergétiques, acoustique, esthétique avec le traitement des façades.

Les recommandations formulées suite à un audit énergétique du bâtiment ont été prises en compte pour établir le programme de cette opération.

## LES FAITS MARQUANTS EN 2020

Les travaux ont été réalisés de début juillet à fin septembre 2020, permettant :

- ➔ Une **diminution des déperditions de chaleur** et une **amélioration du confort d'hiver** par diminution de l'effet de paroi froide, grâce à :
  - La réfection et l'isolation de la toiture terrasse
  - L'isolation par l'extérieur des façades
  - Le remplacement des menuiseries extérieures (portes, fenêtres, châssis des escaliers et couloirs) ;
- ➔ Une **amélioration du confort d'été** par mise en œuvre de brise soleil sur les 2 façades les plus exposées (Est et Ouest) ;
- ➔ Une **amélioration du confort acoustique** par l'atténuation des bruits extérieurs.



Perspective future façade Est, côté cour et parking

## LES PERSPECTIVES OU PROJETS A VENIR

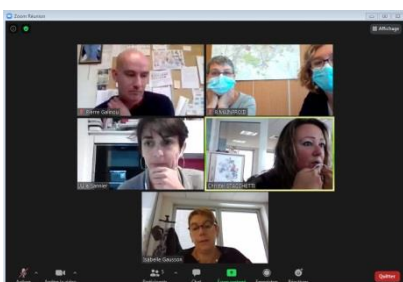
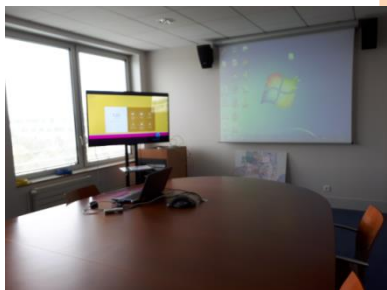
- ➔ Reprise des activités de ces deux équipements culturels avec un meilleur confort des usagers et des agents.

# MOBILISATION DE L'ADMINISTRATION POUR UN DEPLOIEMENT DU TRAVAIL A DISTANCE PENDANT LA CRISE SANITAIRE

Lutte contre le changement  
climatique et protection de  
l'atmosphère

## CHIFFRES CLES

➔ **66% des postes équipés pour un travail à distance d'ici fin 2020**  
(hors personnel des régies et enseignants de conservatoires)



## LE CONTEXTE

Afin de faire face aux périodes de confinement ainsi qu'à des conditions de travail sur site garantissant le respect des mesures sanitaires, la direction générale de Grand Paris Sud a mis en œuvre une série de mesures pour déployer massivement le travail à distance.

## LES FAITS MARQUANTS EN 2020

### ➔ Mise à disposition du matériel informatique et des accès aux réseaux à distance

Un plan de déploiement d'un matériel informatique permettant le travail à distance a été mis en œuvre dès mars 2020, puis renforcé à partir de septembre 2020.

Il repose sur 2 types d'intervention : mise à disposition de matériel informatique adapté (ordinateur portable) et d'un accès au réseau informatique à distance (VPN).

### ➔ Déploiement d'outils numériques

Grand Paris Sud a fait l'acquisition de matériels permettant l'organisation et l'animation de réunions dans des formats mixtes (présentiel et distanciel).

Des formations à l'utilisation d'applications numériques permettant les visioconférences ont été organisées à l'attention des agents.

Au-delà d'un usage lié à la crise sanitaire, la mise à disposition de ces outils va permettre de réduire, durablement, les trajets professionnels des agents.

### ➔ Vers un encadrement du télétravail

Au-delà de la réponse à la crise sanitaire, une réflexion a été lancée en vue de favoriser et d'encadrer la pratique du télétravail de manière pérenne au sein de l'administration.

## LES PERSPECTIVES OU PROJETS A VENIR

➔ Vers la formalisation d'un cadre de déploiement pérenne du télétravail.



# VERS UNE ADMINISTRATION ECO-RESPONSABLE

Modes de production et de consommation responsables

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

## CHIFFRES CLES 2019

➔ **41 bacs de tri sélectif** (20 pour le papier, 19 pour les emballages et 2 pour le verre) installés dans les locaux administratifs

➔ **12 véhicules hybrides, 16 véhicules électriques**, soit 13% du parc de véhicules légers



## LE CONTEXTE

Le fonctionnement de l'administration de l'agglomération est source d'impacts environnementaux de divers ordres. Des actions ont été déjà engagées pour les réduire, elles vont s'amplifier dans une optique d'exemplarité.

## LES FAITS MARQUANTS EN 2020

### ➔ Le tri des déchets au sein des sites administratifs

Au total, 60 bacs d'apports volontaires sont installés au sein des 3 sites administratifs de Grand Paris Sud permettant aux agents de trier leurs déchets.

### ➔ Le développement durable intégré à la restauration collective

Dans une optique d'augmenter la part de **produits de qualité et d'origine biologique et/ou locale**, des exigences élevées ont été intégrées au sein du nouveau marché de fourniture de la restauration collective : 50% au minimum des fruits et légumes issus d'agriculture raisonnée ou biologique, veau, volaille, viande ovine et porc 100% Label Rouge, poissons 100% pêche durable, 10% de produits locaux (surtout fruits, légumes et fromages), etc.

Par ailleurs, des actions ont été mises en place pour réduire l'impact de l'activité : réduction des consommations des camions frigorifiques, livraisons des repas en camions GNV, formation des agents aux économies d'eau et d'énergie, etc.

### ➔ Navette électrique

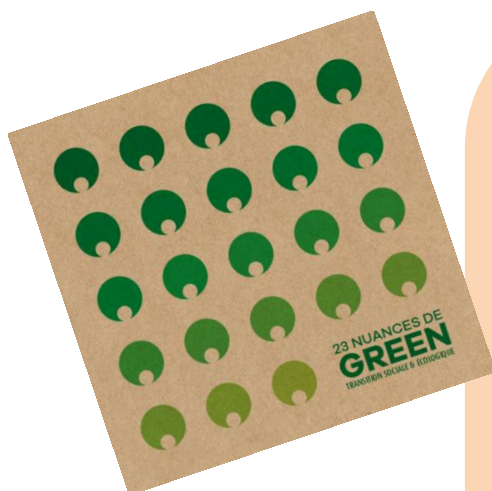
Depuis le lundi 2 mars 2020, une navette électrique assure, plusieurs fois par jour, les trajets entre les sites administratifs de Lieusaint et d'Evry-Courcouronnes et permet ainsi aux agents de se déplacer de manière durable.

## LES PERSPECTIVES OU PROJETS A VENIR

- ➔ Poursuite des actions pour réduire l'impact des activités de restauration collective (tri des biodéchets,...).
- ➔ Actions de sensibilisation pour diminuer les erreurs de tri des agents.
- ➔ Déploiement du tri sur les autres sites de Grand Paris Sud.

# DES EVENEMENTS ECO-RESPONSABLES

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère  
Modes de production et de consommation responsables



## ZOOM FESTIVAL VELO SUR SEINE

Le PLAN II a organisé le 11 juillet 2020, en collaboration avec la ville de Ris-Orangis, un festival en bord de Seine accessible uniquement à vélo ou à pied.

Les repas servis aux artistes et aux équipes étaient entièrement végétariens à base de produits bios, locaux et invendus.



## LES FAITS MARQUANTS EN 2020

### ➔ Organisation des Vœux 2020 Ecoresponsables

Les Vœux 2020 de Grand Paris Sud à l'attention des agents ainsi que ceux à l'attention des partenaires institutionnels ont été placés sous le signe de la transition sociale et écologique.

La cérémonie elle-même a été organisée de manière à réduire son impact environnemental :

- ♦ Cocktail : recours à 24 producteurs locaux, zéro plastique, zéro nappe, surplus redistribués,...
- ♦ Décoration : mutualisation des 2 cérémonies, éclairage basse consommation, mobilier en carton réutilisable, toilettes sèches,...
- ♦ Communication : carte en carton recyclable, mise en place de navettes, incitation au covoiturage,...

### ➔ Démarche éco-responsable du PLAN II

La conception du bâtiment répond aux exigences « Haute Qualité Environnementale », il est ainsi chauffé par la géothermie et alimenté par des panneaux solaires pour l'eau chaude sanitaire.

En complément, l'équipe du PLAN II a mis en place de nombreuses initiatives pour réduire l'impact des activités de l'équipement et des événements qui y sont organisés : utilisation de matériel scénique économe (LED) et préférentiellement acquis en circuit-court, tri des déchets, mise à disposition d'éco-cup, de gourdes réutilisables et d'eau du robinet (artistes et public), catering servi aux artistes avec l'objectif zéro déchet et à base de produits locaux, encouragement au covoiturage et à l'utilisation des transports en commun, limitation des impressions grâce à une communication digitale et une réutilisation des affiches, partenariats avec des associations engagées du territoire (L'attribut, Alternatiba...).

Pour mémoire, LE PLAN II a reçu l'accréditation « SCENE ECORESPONSABLE – médaille bronze » par le comité du Conseil Québécois des événements éco-responsables (CQEER).

## LES PERSPECTIVES OU PROJETS A VENIR

- ➔ Vers une généralisation d'événements éco-responsables.
- ➔ Mise en œuvre de nouvelles actions au Plan II : aménagement végétal de la terrasse et installation de ruches sur le toit végétalisé.

# GRAND PARIS SUD A L'ECOUTE DE SES HABITANTS

Epanouissement des êtres humains

## CHIFFRES CLES

- ⇒ **2 740 répondants** au questionnaire habitants
- ⇒ **15 entretiens** auprès d'un panel représentatif d'habitants et **9 entretiens** auprès d'associations
- ⇒ **416 jeunes consultés** dans le cadre de « Covid ton sac ! », **88%** des participants déclarant avoir apprécié la démarche

## ZOOM

### « COVID TON SAC ! »

A l'issue de la 1<sup>ère</sup> période de confinement, Grand Paris Sud et les villes ont souhaité recueillir la parole des 11-26 ans.

Entre juin et août 2020, **416 jeunes ont ainsi été consultés** sur la manière dont ils ont vécu le confinement et sur ce qu'ils attendent du monde d'après.

Ces jeunes ont été très impactés par le confinement, mais ils sont malgré tout restés actifs... et sont toujours prêts à agir.

## LES FAITS MARQUANTS EN 2020

L'agglomération Grand Paris Sud a lancé une grande consultation pour connaître et analyser la manière dont ont été vécus la crise sanitaire et plus particulièrement le confinement puis le déconfinement. Cette situation inédite a démontré les capacités de résilience et de solidarité du territoire et de ses habitants.

### ⇒ Les grandes étapes de la démarche

- ① Le constat : besoin d'un diagnostic partagé sur la crise sanitaire à Grand Paris Sud
  - ② Le recueil de la parole pour dresser le portrait social du territoire et remontée d'informations sur le confinement
- ⇒ Plusieurs rendez-vous : une enquête sur le site internet, des entretiens auprès d'un panel d'habitants et d'associations, des ateliers « 11-26 ans », avec le soutien des villes de l'agglomération.

### ⇒ Les grands enseignements

- ⇒ Un confinement révélateur des inégalités : construire une agglomération inclusive autour d'un habitat répondant aux besoins, en accompagnant les plus en difficultés, en donnant la parole aux habitants qui souhaitent s'exprimer.
- ⇒ Faire vivre le territoire : accompagner les engagements, soutenir l'économie territoriale en consommant local.
- ⇒ Vers un mode de vie soucieux de l'environnement : améliorer et préserver son cadre de vie en ayant des pratiques respectueuses de l'environnement.
- ⇒ La santé, le sport et le bien-être au cœur des attentes : le sport, le bien-être, une alimentation saine et l'accès aux soins de santé parmi les premières préoccupations des habitants.

## LES PERSPECTIVES OU PROJETS A VENIR

- ⇒ Dans la poursuite de « Covid ton sac ! », l'objectif serait d'inventer, avec les 11-26 ans, de nouveaux modes de consultations : entretiens flash, outils numériques..., pour des actions ponctuelles et rapides.

# ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITES PARTENAIRES A L'INTERNATIONAL

Modes de production et de consommation responsables

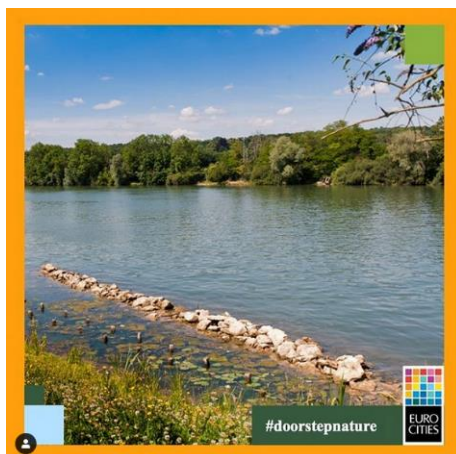
Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

Préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources

## ZOOM

### IMPLICATION DE GRAND PARIS SUD AU SEIN DU FORUM EUROCIITIES

Pendant la crise sanitaire, Grand Paris Sud a pris part à différents temps d'échange à distance organisés par Eurocities (webinars, réunions) et a participé à la campagne de plaidoyer autour de la stratégie européenne pour la Biodiversité lancée en avril par Eurocities sur Instagram : #NatureAtYourDoorStep



## LES FAITS MARQUANTS EN 2020

### ➔ Candidature de Grand Paris sud au Forum Environnement Eurocities

La candidature de Grand Paris Sud à l'adhésion en tant que membre associé au Forum Eurocities Environnement a été acceptée par le Comité Exécutif Eurocities en mai 2020. Grand Paris Sud participera à trois groupes de travail : Qualité de l'Air, Changement Climatique et Efficacité Energétique ; Espaces Verts et Biodiversité ; Déchets.

### ➔ Programme de lutte contre le changement climatique de la ville de Dakar

Le contexte sanitaire a conduit la ville de Dakar à prolonger la durée du projet jusqu'en mars 2021 afin de finaliser les études de vulnérabilité et de bilan énergétique des bâtiments ainsi que la rédaction finale de son Plan Climat Energie Territorial.

### ➔ Convention AREDDRE

La Convention de partenariat dans le cadre du projet d'Appui à la région de Nouakchott pour un développement durable résilient et équitable (AREDDRE) a été signée par les parties prenantes du projet. L'atelier de lancement du projet s'est tenu le 26 octobre 2020.

### ➔Projet « Pour une gouvernance partagée 2 »

Dans le cadre de l'appel à projet du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, « Villes durables en Afrique », Grand Paris Sud, la Région de Nouakchott, les villes de Dakar, Bamako et Kayes ainsi que l'Association Mauritanienne des Communes du Sud ont initié un projet visant à renforcer la gouvernance partagée à travers le prisme de l'économie circulaire, en lien avec les instances citoyennes de chaque territoire. Coût total du projet pour 2020-2021 : 96 300 €.

## LES PERSPECTIVES OU PROJETS A VENIR

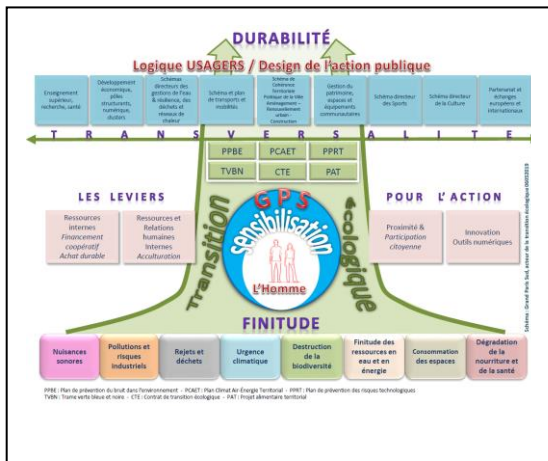
➔ Signature de la déclaration plastique dans le cadre de la participation de GPS au Forum Environnement Eurocities.

➔ Séminaire de lancement du projet AREDDRE à Nouakchott (Mauritanie).

# LE RESEAU INTERNE DES REFERENTS POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOCIALE POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE

Renforcer par la transversalité, la lisibilité et visibilité de la stratégie communautaire en faveur de la transition écologique et sociale

- CHIFFRES CLES**
- ➔ 35 personnes issues de toutes les DGA ou Directions.
  - ➔ 5 réunions en 2020.
  - ➔ 8 actions engagées, en cours ou en projet.



## LE CONTEXTE

Le constat est fait de la nécessité d’amplifier la transversalité des relais technique et administratif de la politique définie par l’Exécutif en matière de transition écologique et sociale pour un développement durable (TESDD). Un groupe permanent de 35 référent-e-s inter-DGA portant les actions de concrétisation communautaire, toutes missions confondues, a été constitué fin 2019 sous l’égide du Vice-président en charge de cette politique transversale. Il pourra trouver bénéfique à rencontrer ponctuellement ce groupe pour échanger sur les ambitions et volontés portées par l’Exécutif et pour lesquelles il appartient aux services de trouver les chemins de la réalisation.

Ce groupe a pour ambition de faire partager les actions, de découvrir, créer et renforcer les synergies entre directions afin de rendre lisibles et visibles les actions en matière de transition écologique.

## LES FAITS MARQUANTS EN 2020

Les actions réalisées ou en cours :

- ➔ Création et réunions du groupe. Comptes rendus diffusés au Vice-président, à la direction générale et aux membres du groupe pour partage inter et intra-services. Réalisée.
  - ➔ Création et alimentation d’un outil de communication adapté (type Newsletter) permettant la lisibilité et la visibilité des actions engagées sur l’ensemble du territoire communautaire. En cours.
  - ➔ Création et partage d’un guide de l’événement durable à usage interne des services communautaires et proposé aux communes en outil pratique partagé. La Direction de la Communication et du Marketing et son Service Evénements a tout particulièrement construit les éléments de ce guide qui reste à finaliser notamment en incluant la forme digitale. En cours.
  - ➔ Création d’une annexe ou cartouche/cartel à chaque rapport de présentation de nouvelles actions en instances communautaires, indiquant en quoi l’action contribue à la TSEDD. En cours.
  - ➔ Création d’un programme d’acculturation de cette thématique « supra » destiné à chaque agent. Des propositions et actions ont été mises en place ou sont en préparation (« temps différents d’échanges » couplés à des visites\* de sites ou d’équipements /actions du plan de formation). En cours.
- \*Temps et visites reportés sine die en raison des phases de confinement COVID.

- ### LES PERSPECTIVES OU PROJETS A VENIR
- ➔ Création d’un baromètre de la pression écologique sur le territoire.
  - ➔ Collecte et présentation des éléments significatifs du « budget vert » de Grand Paris Sud.
  - ➔ Mise en perspective dans le cadre des DOB/BP, toutes politiques sectorielles confondues, de ce qui a été fait en année n et ce qui proposé d’engager en année n+1 en matière de TSE.

## GLOSSAIRE

AAP : appel à projets

ALEC : agence locale de l'énergie et du climat

AMAP : association pour le maintien d'une agriculture paysanne

AMI : appel à manifestations d'intérêt

ANRU : agence nationale pour la rénovation urbaine

CEE : certificat d'économie d'énergie

CTE : contrat de transition écologique

DDT : direction départementale des territoires

EnR : énergies renouvelables

EnR&R : énergies renouvelables et de récupération

EPCI : établissement public de coopération intercommunale

EPT : établissement public territorial

OPAH : opération programmée d'amélioration de l'habitat

PADD : plan d'aménagement et de développement durable

PCAET : plan climat air énergie territorial

PLH : programme local de l'habitat

PLD : plan local de déplacement

PLPDMA : programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés

RECIF : rénovation des immeubles de copropriété en France

SARE : service d'accompagnement à la rénovation énergétique

SCIC : société coopérative d'intérêt collectif

SCoT : schéma de cohérence territoriale

SPL : société publique locale

TIGA : territoires d'innovation – grande ambition

ZAC : zone d'aménagement concertée